



Francine Grimaldi

collaboration spéciale

Place du 350^e, Place Berri

Je ne sais pas si c'est général mais la plupart des gens que je connais appellent la future Place du 350^e, située à l'angle des rues Berri et Sainte-Catherine, la Place Berri. J'ai eu droit à une visite nocturne du site, intro muros! Enfin, plus tard il y aura un mur de verdure autour de la Place.

C'est impressionnant. Quel beau lieu de rassemblement populaire. Les artistes, Jean Lecloup, Richard Seguin, Michel Barrette, le Suisse Stephan Elcher, les troupes folkloriques, l'O.S.M. et compagnie auront du plaisir à travailler sur cette scène.

La Place du 350^e oui. Même le Festival des Films du Monde y présentera des primeurs, grâce à la Corporation des célébrations de notre 350^e anniversaire.

Un grand café-terrasse est en train d'être aménagé face à la rue Sainte-Catherine et si par bonheur on y mange bien, ça se saura rapidement et le lieu pourrait devenir très populaire.

BOUQUINISTES

Les bouquinistes de Paris invités à troquer les rives de la Seine pour les rives du Saint-Laurent en juillet dans le Vieux-Port de Montréal, donneront un aperçu de leur marchandise en avant-première sur la Place du 350^e, du 16 au 19 juin.

L'ÉCOLOGIE SONORE...

Le parc Lafontaine sera des plus animés le dimanche 14 juin et des plus «écologiques»: les enfants pourront participer à un concours de fabrication d'instruments de musique à partir d'objets recyclés; un orchestre à vélo sillonnera les sentiers du parc qui sera transformé en Théâtre musical pour l'événement *L'écologie sonore en milieu urbain* organisé dans le cadre de la 7^e édition du Printemps électroacoustique.

NUIT MAGIQUE DE LA CHANSON

Un événement n'attend pas l'autre en été à Montréal. Lily innove. Dans le cadre de son 9^e Festival de la chanson de Montréal au Bistrot d'Autrefois, Lily organise une *Nuit magique de la chanson* au club le Lion d'Or: 12 heures de spectacles, de 20 h à 8 h le lendemain matin. Une cinquantaine de chanteurs se relaieront pour venir en aide à la Maison du Parc, hébergement pour personnes atteintes du VIH / sida. Dan Bigras, Daniel Odeira, France Castel, Julie Lebon, Diane Guérin, la Bande à Magoo, Pierrot Fournier, Clothilde, Jacques Antonin, Jim Zeller etc. etc...

LE RÊVE DE ROBERT BROUILLETTE

Marcel, c'est un rêve devenu réalité pour Robert Brouillette. Chances? Oui mais surtout talentueux. Aujourd'hui, il est nerveux, excité, heureux à la veille de la grande première de la nouvelle pièce de Michel Tremblay, *Marcel poursuivi par les chiens* au T.N.M. dans une mise en scène d'André Brassard.

Tremblay, Brassard, Rita Lafontaine, Amulette Garneau, Gisele Schmidt ont provoqué sa vocation théâtrale en 1986 à Shawinigan. Il était allé voir sa première vraie pièce de théâtre au Centre culturel, *Albertine en cinq temps*. La révélation. Il décide ce soir-là de devenir un «vrai comédien» pour pouvoir jouer des textes aussi forts dans de pareilles mises en scène et avec des acteurs aussi merveilleux. Ça y est.

Il est Marcel et il nage dans le bonheur dans cette production. Il a même Nathalie Gascon comme sœur. Même s'il écrit des monologues depuis l'âge de 11 ans, il n'en est qu'à sa première année au théâtre. En janvier dernier, il jouait *Les vaches sacrées* au théâtre de Quat'Sous, puis dans *Province-town Playhouse* à l'Espace GO et le voici au Théâtre du Nouveau Monde.



Robert Brouillette

Pas facile de lui parler ces jours-ci. Ou bien il est en répétition ou bien il tourne. Robert fait partie de l'équipe de *Wata-tow* et il est le Didier St. Jean de Marilyn.

BYE BYE DODO

Ça y est, c'est final et définitif: *Dodo* ne fera pas partie de l'équipe (gagnante) du *Bye Bye* de Radio-Canada. Elle était l'âme, le catalyseur, la mère-poule, la grande sœur et première critique de l'équipe. Le scripteur, Jean-Pierre Plante, a décidé de quitter le bateau en pleine gloire, le réalisateur a suivi et puis Patrice LeCuyer aussi. *Que reste-t-il de nos amours?* Est-ce que Radio-Canada changera de formule en changeant d'équipe pour le *Bye Bye* 92?

LE RETOUR DE CLAIRE CARON

Que devient Claire Caron? Journaliste, chroniqueuse et puis animatrice des plus sympathiques au petit écran, elle semble avoir été oubliée depuis qu'elle joue à la maman. Claire me répond d'un air joyeux: «J'ai deux beaux enfants qui m'occupent beaucoup et je suis heureuse. J'ai accepté d'être la porte-parole des Associés bénévoles qualifiés au service des jeunes. Ils lancent leur campagne de recrutement. Ils ne demandent pas d'argent. Ils font du recrutement. Je crois qu'il est important de les soutenir; il y a de plus en plus de jeunes qui ont besoin d'aide.

«Cet été, je vais travailler très fort. J'ai accepté de remplacer Guy Mongrain pendant ses sept semaines de vacances de *Salut Bonjour*. J'ai hâte de retourner à T.M. et d'animer une bonne émission, mais je vais devoir me lever à 5 h du matin; ça va être le moment le plus difficile à passer de ma journée. Je m'encourage en me disant que ce serait plus dur en hiver quand on se lève en pleine obscurité...»

ET RICHARD GAY?

Que devient Richard Gay? On l'entendait à la radio de Radio-Canada, on le voyait à *Bon dimanche*, il a animé les conférences de presse télédiffusées du Festival des Films du Monde, festival dont il était devenu l'an dernier le vice-président. Puis plus rien. Le silence. Va-t-il revenir à la critique de cinéma? Je l'ai joint à la maison. Toujours calme, il me répond avec son éternel sourire dans la voix: «Je vois toujours environ 400 films par année. Je suis resté en bons termes avec Serge Losique et Danielle Cauchard. J'aide à la programmation. C'est très long à faire une sélection pour un festival, alors j'ai assisté au Festival du film de Budapest, j'y ai visionné 25 films, puis à Berlin j'en ai vu 50 ou 60. À Cannes aussi j'en ai vu une soixantaine cette année. Je suis encore tout ému de la réception du public pour le film de Jean-Claude Lauzon. À 11 h du matin il y a eu quatre salves d'applaudissements pendant les crédits. C'est fabuleux! En principe, cet été j'animerai à nouveau les conférences de presse du F.F.M. et d'ici là je m'occupe de ma maison et de ma famille. J'ai du retard à rattraper!»

Sur ce, à dimanche.

Ginette Reno a des problèmes d'ouïe depuis vingt ans et ça ne l'empêche pas de chanter

Première ce soir de *Léolo*

BRUNO DOSTIE

Au moment où Ginette Reno triomphe dans le nouveau rôle de comédienne que lui a donné Jean-Claude Lauzon avec son film *Léolo* — dont c'est la grande première ce soir à la Place des Arts, et qui prend l'affiche dans quatre salles de la région montréalaise vendredi — un des secrets les mieux gardés de la chanteuse vient d'être éventé: depuis des années, elle souffre d'un problème à l'oreille gauche qui entraîne une lente détérioration de son ouïe.

Et le magazine *L'Actualité* qui fait cette révélation dans son numéro daté du 15 juin, titre «bientôt je ne chanterai plus».

Mais tout indique que ça ne soit pas demain la veille.

Ginette Reno, qui aurait envie de dire de Dominique Demers qui signe l'article, «elle a mal lu sur mes lèvres», affirme que «d'ici à ce que ça m'empêche de chanter, la médecine a amplement le temps de faire des progrès.

«Il y aura de nouveaux appareils, peut-être une opération, ajoute-t-elle. Ça fait quinze ou vingt ans que ça dure, et personne ne s'en est jamais aperçu. Je ne voulais pas qu'on en fasse quelque chose d'héroïque. Je vis très bien avec ça. J'ai développé un tas de trucs pour m'en sortir. Mais ça jette un doute sur moi. Y'a des gens qui ne s'en rendaient pas compte qui vont se mettre à dire: me semble qu'a chante moins bien, à doit plus s'entendre. C'est ça qui me fait peur: toutes ces niaiseries-là.»

Des chansons, des films, un livre

Pour le reste, Ginette Reno a trop le cœur à

la fête pour vraiment s'en faire. Elle rentre du festival de Cannes où elle a été accueillie en star. Elle bouillonne de projets. Écrit des chansons, trois films, un livre. Même le fait de dormir seule par les temps qui courent ne semble plus l'affecter. Au contraire, dit-elle en riant, «la libido, je m'en sers pour écrire!»

Et sitôt la promotion de *Léolo* terminée — première à Ottawa demain, à Trois-Rivières mardi prochain, à Québec le 11 et à Sherbrooke le 12 — elle s'y remet. Encouragée par le fait qu'avant même d'avoir terminé le premier des trois scénarios qu'elle a entrepris parmi autre chose, elle détient une entente de principe avec Alliance Vivafilms pour un tournage qui se ferait l'année prochaine. Il s'agit d'une «comédie à l'italienne», dont pour l'instant du moins, le secret reste bien gardé.

Un rôle surprenant

Mais en attendant un éventuel triomphe de la scénariste que *Léolo*, qui semble l'avoir transformée, a également révélée en elle, la comédienne s'accorde encore un peu de temps pour savourer les émotions de Cannes, et c'est avec confiance qu'elle attend la réaction du grand public québécois qui la verra dans ce rôle surprenant à compter de vendredi. Tout ce qu'elle se demande, c'est «s'ils vont comprendre?»

Les médias en ont maintenant abondamment parlé. On sait que *Léolo* nous la montre sans fard. Que plusieurs risquent d'être cho-



qués en la voyant en jupon, ou sur la toilette entre autres. Comme elle-même l'a d'ailleurs été en voyant le film pour la première fois: «Je me suis renfermée chez nous pour quatre jours», admet-elle.

Mais aujourd'hui, le choc est passé.

«C'est à Cannes que j'ai vraiment vu le film. La première fois, c'était trop intense. C'était un choc personnel. J'étais déçue que certaines scènes soient coupées. J'y trouvais des longueurs. Mais là-bas, les conditions étaient extraordinaires. J'avais la chaise du roi, celle dans laquelle on a assis Tom Cruise le lendemain. Et c'est là que je l'ai vraiment vu. C'était plus le même film. Les longueurs avaient disparu comme par magie. J'ai réalisé», dit-elle encore de cette œuvre déroutante qu'elle décrit comme «un mélange de caca et de poésie, que c'était un grand film.»

Quant à ses projets, c'est un livre sur sa vie, ses vieilles peurs. Et à travers ça, «quand j'ai trop pleuré», comme elle dit, «je me remets à ma comédie. Je rie toute seule en trouvant mes jokes.»

Et parce qu'il n'est pas question qu'elle arrête de chanter, Ginette Reno travaille aussi à deux films musicaux, et à des chansons qui font mieux comprendre à celle qui a souvent «chiâlité contre les lenteurs de Plamondon», que ça ne s'écrit pas tout seul. Mais ça s'écrit, et ça la comble. «J'en ai quinze de commencées. Ça ne m'était jamais arrivé.»

Ni rien de tout ce qui lui arrive, semble-t-il, depuis qu'elle a fait le saut de *Léolo*.

Sogides prend les grands moyens pour sauvegarder la réputation entachée du Prix Robert-Cliche

PIERRE VENNET

Le Groupe Ville-Marie Littérature, propriétaire des Éditions Quinze, et Sogides, le siège social, ont décidé de prendre les grands moyens pour éviter qu'à l'avenir un lauréat du Prix Robert-Cliche ne fasse la forte tête, comme Gabrielle Gourdau cette année, risquant de compromettre à la fois la réputation du Prix et de l'éditeur.

L'an prochain, donc, l'éditeur Jacques Lanctôt présidera le jury. Et le lauréat devra se plier aux recommandations de l'éditeur, sinon le prix ne sera pas accordé ou donné à quelqu'un d'autre. Le vice-président à l'édition du groupe Sogides, James de Gaspé Bonnar, n'a pas caché à *La Presse* cette semaine que Mme Gourdau avait beaucoup nui à sa maison et qu'avoir su, il aurait probablement maintenu la décision de son éditeur, Jacques Lanctôt, de ne pas publier le roman tel quel, Mme Gourdau ayant refusé de faire des corrections qu'un éditeur qui se respecte est en droit d'exiger de l'auteur d'un premier roman. Le tout a commencé lorsque le jury du prix, sur lequel personne du groupe Ville-Marie ne siège, proclama gagnant le roman de Gabrielle Gourdau, *Maria Chapdelaine ou le Paradis retrouvé*. Jusque là, pas de problème, le roman a du caractère, la thèse d'une Maria Chapdelaine ressuscitée et vivant jusqu'aux lendemains du référendum de 1980 intéressante. Mais le style ordurier et le langage de fond de ruelle employé par l'auteure pour faire parler son personnage choquaient Lanctôt et plusieurs autres. Bref, l'éditeur suggéra à son auteure de faire des corrections, puisque le fait de publier le lauréat engage, bien sûr, la réputation de l'éditeur, en l'occurrence le Quinze, une des filiales du groupe Ville-Marie Littérature et, à un niveau plus haut, de Sogides.

Contrairement aux lauréats antérieurs, Mme Gourdau refusa, sauf pour quelques corrections mineures. Les relations s'envenimèrent et l'éditeur Jacques Lanctôt refusa net de publier.

C'est alors que M. de Gaspé Bonnar, en réunion en dehors du Québec, reçut un appel téléphonique de Denis Lebrun, le pdg du Salon du livre de Québec. Celui-ci venait d'apprendre que *l'Instant même* refusait, cette année, de proclamer un lauréat pour le prix Adrienne-Chiquette de la nouvelle, ne jugeant pas les textes soumis à la hauteur du

prix et de la maison d'édition qui publie le lauréat. S'il fallait en plus qu'aucun lauréat ne soit proclamé pour le Prix Robert-Cliche, le coup aurait été trop dur pour le Salon du livre de Québec où sont décernés annuellement ces prix et cela aurait risqué de décourager le Mouvement Desjardins qui, chaque année, verse une bourse aux lauréats des divers prix du Salon.

M. de Gaspé Bonnar prit donc une chance et décida de laisser publier le livre quand même, avec la mention qu'il s'agissait du choix du seul jury, et non de l'éditeur, ne s'attendant pas à toute la polémique qui s'ensuivit. Mais cela ne fut pas suffisant.

Le livre fut sévèrement critiqué pour ses outrances de langage et de style et l'éditeur accusé d'avoir abdiqué de sa responsabilité. Ce qui est d'autant plus compréhensible que M. Lanctôt ne s'est pas caché pour avouer qu'il était furieux que Mme Gourdau ait refusé ses corrections et que celle-ci, loin de faire amende honorable, semble se réjouir de sa «victoire» sur son éditeur et réclame même qu'on publie au plus tôt un recueil de nouvelles qu'une autre filiale du groupe Ville-Marie s'était engagée, par contrat, à publier, avant que n'éclatent les conflits entre l'auteur Gourdau et son éditeur. Qu'en sera-t-il de ce prochain livre? M. de Gaspé Bonnar admet que Mme Gourdau a bel et bien en poche un contrat lui assurant diffusion de son prochain recueil de nouvelles. Mais, semble-t-il, le manuscrit sera sévèrement relu par l'éditeur et celle-ci devra accepter ses recommandations, si elle veut être publiée. Chose certaine, à l'avenir, les lauréats proclamés du Prix Robert-Cliche, qui s'adresse à l'auteur d'un premier roman, devront accepter les recommandations de leur éditeur, sinon ils ne seront pas publiés. L'éditeur fait remarquer que même si Mme Gourdau avait déjà publié deux recueils de nouvelles, un chez une des maisons du Groupe Ville-Marie et un autre ailleurs et qu'un troisième a été accepté, elle est débutante comme romancière et devrait donc accepter les conseils qu'on lui donne, qu'elle soit titulaire d'un doctorat en lettres de Toronto ou non. D'ailleurs, si elle n'était pas débutante, elle n'aurait pas été admissible au prix!

«Mme Gourdau et moi devons nous parler», de conclure M. de Gaspé Bonnar, un homme tout en diplomatie et tout le contraire de Gabrielle Gourdau qui, elle, n'a pas plus la langue dans sa poche que son personnage!



Au cœur de la polémique, l'auteure Gabrielle Gourdau.



Un deuxième disque diamant pour Bryan Adams

Presse Canadienne
TORONTO

L'album *Waking Up The Neighbors* de Bryan Adams a été certifié disque diamant pour le Canada après avoir vendu un million d'exemplaires.

Adams est le premier Canadien à atteindre ce plateau à deux reprises. En 1985, son album *Reckless* avait également reçu cet honneur.

«C'est toujours une énorme satisfaction de voir votre travail apprécié à ce point dans votre propre pays», a déclaré Adams, présentement en tournée en Europe. «Après tout ce qui s'est dit sur le débat constitutionnel, il est plaisant de voir que le public canadien n'est pas affecté et qu'il ne s'intéresse qu'à la musique.»

Brian Robertson, le président de l'industrie du disque au Canada, a rappelé que peu d'artistes vendent un million d'exemplaires au Canada.

Les seuls autres Canadiens à avoir atteint le statut de disque diamant furent Alanah Miles, pour son album du même nom en 1990, et Corey Hart, pour *Boy In The Box* en 1986.

Grande Finale de

La Dictée P.G.L.

CE SOIR
un rendez-vous
à ne pas manquer

à Radio-Québec

le mercredi

3 juin 1992

à 19 heures

**CE SOIR
19 h**



Marie Plourde, VJ

**V
I
D
E
O
P
L
U
S**

MusiquePlus

CALE 20

Saisissez la primeur!
Soyez les premiers
à découvrir les
nouvelles clips
qui s'éclatent pour
la première fois
au petit écran.
Ce soir:

**CLIPS
PRIMEURS**



METALLICA



LES PARFAITS
SAUDAUS

Une collaboration de

La Presse

MusiquePlus

CALE 20

La plus télé des télé

Les Feux au Maximum!



Premières loges à bord du Cavalier

Luxeux navire, 2 ponts terrasses
1 pont promenade, discothèque avec baie panoramique
salle casino, 2 bars, amphithéâtre climatisé
Départ: 19h30 Port de Montréal

Pour réservation: **522-1245**
RÉSEAU ADMISSION
Pour information et réservation: **987-9798**
VOYAGES CONSTELLATION. Tél.: **987-9798**
Croisières Navimex inc.
(418) 692-4643



L'ACCÈS AUTO LE PLUS SÉCURITAIRE
Autoroute Bonaventure, sortie Cité du Havre Complexe Bickerdike
STATIONNEMENT GRATUIT!

PLUS DE 3 000 POINTS
OFFERTS, CETTE SEMAINE,
DANS LA PRESSE

Si vous êtes membre du CLUB,
entrez le code suivant:

20332160

Sinon, composez, à Montréal, le 251-8688
ou, sans frais, le 1 800 563-8688

CLUB Multi points

La Presse

Il est strictement interdit de reproduire (par tout moyen) les codes du CLUB MULTI-POINTS. Seuls les partenaires autorisés peuvent les reproduire. Les contrevenants seront poursuivis. © 1991 La Groupe Videotron Inc. «Tous droits réservés»

Juste pour rire a 10 ans et quatre fois plus d'ambitions qu'avant

JOCELYNE LEPAGE

■ Jerry Lewis n'était pas là hier, au Vieux Munich, pour nous dire qu'il y serait cet été au 10^e Festival Juste pour rire, version anglaise, en même temps que Lily Tomlin, entre le 30 juillet et le 9 août (finies les chicanes de calendrier avec le Festival du jazz.)

Mais il y avait une pléiade de vedettes d'ici venus mettre le piquant de circonstance dans ce qui est, chaque année depuis 1983, la conférence de presse la plus flyée et l'une des plus courues en ville: des gens comme Daniel Lemire, Serge Grenier, Denise Filiatrault, Jean Besré, Jean-Guy Moreau, Jean-Marc Parent, Yves Jacques, Suzanne Champagne, François Massicotte, Patrick Huard, etc.

«Moi, ce n'est pas un bon dixième anniversaire que je souhaite à Juste pour rire, a dit le cynique Serge Grenier, mais un bon treizième, en espérant que d'ici là, le premier ministre du Canada ne sera pas Jean Chrétien».

Jean-Guy Moreau y est allé, lui, de dures critiques à l'endroit du maire Dore par la bouche du maire Drapeau, son alter ego, «qui était, à l'époque, plus souvent à la R.I.O. qu'à Rio».

Voilà deux comiques qui mettront sans doute quelques accents politiques à l'humour québécois festivalier qui en manquait beaucoup depuis quelques années. Parmi les autres «revenants» que nous verrons cet été dans l'un ou l'autre des galas Juste pour rire, il y a aussi Pierre Labelle, et Jérôme Lemay, le seul «témoin de Jérôme».

Le Festival nous permettra aussi de retrouver les favoris de l'heure que sont Daniel Lemire, Jean-Marc Parent, Jici Lauzon, Marie-Lise Pilote et de nous habituer de plus en plus aux Patrick Huard, Claudine Mercier, François Massicotte (en solo) Anthony Kavanagh et autres Maxime Martin.

Lemire remplace Dodo
On verra beaucoup Daniel Le-

mire en cette année 1992 — personne ne s'en plaindra — car c'est lui qui prend la relève de Dominique Michel comme hôte principal des cinq galas au Saint-Denis. Mais Dodo reste animatrice avec Normand Brathwaite et Michel Barette.

Pour marquer le 10^e anniversaire de Juste pour rire et sans doute poursuivre l'expansion internationale déjà entreprise par l'équipe de Gilbert Rozon dans le monde de la télévision, un sixième gala vient s'ajouter à la Place des arts, animé par Michel Drucker, et enregistré par TF-1. Avec, en vedette, surtout des Français.

Le Festival Juste pour rire poursuit sa lancée du côté théâtre et a confié à Denise Filiatrault, qui a si bien réussi l'an dernier avec *Les palmes de M. Schulz* (100 000 spectateurs à ce jour, bientôt traduite en anglais) la mise en scène des *Fourberies de Scapin*, avec, entre autre vedettes, Yves Jacques, Jean Besré et Suzanne Champagne. Il paraît qu'avec Molière, le Festival se donne des lettres de noblesse culturelle.

L'humour, selon *Juste pour rire*, prend un sens par ailleurs de plus en plus large englobant la musique, le cinéma, le sport, les arts visuels, etc.

Ainsi, on aura droit à une 350^e Symphonie Juste pour rire avec l'Orchestre I Musici dirigé par le chef élastique Denis Lacombe (ex Cirque du Soleil), symphonie à laquelle participeront Jerry Lewis, Jean Lapointe, Rodrigue Choclat Tremblay et d'autres. *Juste Sport Rire*, réunissant humoristes et athlètes, se déroulera dans le cadre des Extravagances du Club Soda après un immense party Tupperware réservé exclusivement aux femmes. Et, côté cinéma, on nous promet dix premières de films comiques au Centre Eaton à la fin desquelles on décernera un prix au film qui a suscité le plus de rires.

Le Festival n'en serait pas un s'il n'y avait le volet «dans la rue». Cinq scènes extérieures, portant les noms des commanditaires, accueilleront différents shows, en différentes langues, y compris des shows pour les couche-tard, de 23 h à 1 h 30.

Quant au Musée de l'humour, il faudra attendre l'automne pour y avoir accès. Les travaux de réfection de la vieille Brasserie Ekers, rue Saint-Laurent, sont actuellement en cours.

Pour les billets, téléphoner Ligne Bell Ha Ha, 938- HAHA.

Une autre fille pour Rod Stewart

■ Le chanteur de rock anglais Rod Stewart est père d'une petite fille, Renée, née de sa troisième femme Rachel Hunter.

Rod Stewart a déjà un garçon et une fille d'un premier mariage avec Alana Hamilton et une fille de son ancienne amie Kelly Emberg.

La maman, un mannequin néo-zélandais de 23 ans, et la petite fille de 4 kg se portent bien, a indiqué le Portland Hospital de Londres.

Le père, âgé de 47 ans, a souligné hier que la petite fille serait certainement une blonde. «Mais, a-t-il précisé, à la naissance, ils ressemblent tous à Winston Churchill.»

L'OPÉRA DE MONTRÉAL

Bernard Uzan
Directeur général et artistique

La Belle Hélène

OPÉRETTE D'OFFENBACH
(en français)
avec surtitres français et anglais

Salle Wilfrid-Pelletier
Place des Arts

29, 30, 31 MAI et 1^{er}, 3, 4 JUIN 1992

Hélène : Chantal Lambert

Pâris : Gordon Gietz

Calchas : Edgar Fruitier

Ménélas : André Lortie

Agamemnon : Pierre Charbonneau

Oreste : Odette Beaupré

Ajax I : Hugues St-Gelais

Ajax II : Christian Chiosa

Achille : Bernard Meney

Direction d'orchestre : Mark Flint

Mise en scène : Bernard Uzan

L'Orchestre de l'Opéra
Le Chœur de l'Opéra de Montréal

Billets en vente à la Place des Arts : (514) 842-2112, à l'Opéra de Montréal : (514) 985-2258
et aux comptoirs Admission : (514) 522-1245 ou 1 800 361-4595

DEUX
DERNIÈRES
REPRÉSENTATIONS

**Évadez-vous aux
HEURES DE
LA PLACE**

Le mercredi
3 juin à 12 h

**LA BELLE
HÉLÈNE**

Avec Bernard Uzan

Monsieur Uzan, de l'Opéra de Montréal, parlera des différences entre les mises en scène d'un opéra et d'une opérette.

**Les Métiers
de l'opéra**

Billet: 3 \$
Apportez votre lunch
Piano nobile
Salle Wilfrid-Pelletier

Place des Arts
Renseignements: 285-4253
Réservations: 842-2112



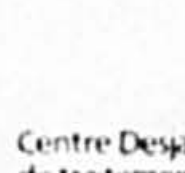
Hydro-Québec



BANQUE NATIONALE

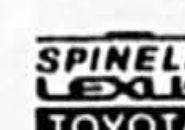


Fondation québécoise du cancer



Centre Desjardins de traitement de cartes inc.

La Presse



SPINELLI TOYOTA

Sous le distingué patronage de la Succession J.A. DeSève

Les filles de Caleb à une heure «pour adultes» au Canada anglais

SUZANNE DANSEREAU
de la Presse Canadienne
TORONTO

■ Le célèbre téléroman québécois *Les filles de Caleb* qui a été vu par plus de trois millions de Québécois de tous les âges l'an dernier sera classé «téléroman pour adultes» au Canada anglais.

Le réseau anglais de télévision de Radio-Canada (CBC) a annoncé hier qu'il diffusera une version anglaise du téléroman le mercredi à 22 h dans sa grille de programmation «pour adultes» qui entre en vigueur l'automne prochain.

La série s'appellera «Emilie».

Au Québec, le téléroman, d'après l'oeuvre d'Arlette Cousture, qui est parvenu à réunir un auditoire-record de 3,2 millions de téléspectateurs en 1990, devenant ainsi l'émission la plus populaire jamais produite dans tout le pays, était diffusé les jeudis à 20 h, de façon à ce que toute la famille puisse suivre l'histoire d'Emilie, cette jeune paysanne devenue maîtresse d'école dans un petit village en Mauricie, au début du siècle.

«C'était une émission familiale. J'ai reçu des lettres de femmes me disant qu'elles plantaient leurs enfants devant le petit écran pour qu'ils ne ratent pas l'émission. D'autres leur accordaient une permission spéciale de rester debout jusqu'à 9 heures, car elles voulaient que leurs enfants puissent voir ce téléroman qui relate «notre» histoire», relate le chroniqueur télévision de *La Presse*, Louise Cousineau.

La CBC ne voit pas de puritanisme dans ce choix de programmer *Les filles de Caleb* après les informations, le mercredi soir, à 22 h.

«Il ne faut pas y voir un jugement de la CBC sur les différences culturelles», a déclaré hier le vice-président de la section des variétés de la télévision anglaise, Ivan Fecan.

Voilà quelques années, un autre téléroman à succès produit au Québec, *Lance et compte*, avait été censuré dans sa version anglaise «pour ne pas choquer l'auditoire» rappelle l'auteur de la série, Réjean Tremblay.

Alors que *Lance et compte* montrait des scènes de nu, *Les filles de Caleb* comporte plutôt des scènes «suggestives» que Mme Cousineau qualifie d'«érotiques, mais pas dangereuses, comme la violence».

M. Fecan a affirmé hier que *Les filles de Caleb* ne subira pas le même sort que *Lance et compte*: «Aucune scène ne sera censurée», a-t-il promis. «D'ailleurs, il n'en a jamais été question», a-t-il renchérit.

La productrice des *Filles de Caleb*, Lorraine Richard, se dit d'accord avec la grille-horaire dans laquelle on a placé le téléroman, même si elle perd son public «pour tous».

«Je pense que c'est une bonne idée de placer *Emilie* (*Les filles de Caleb*) à 22 h, après le bulletin de nouvelles. Les gens aiment se divertir avant de se coucher, a-t-elle expliqué. Le téléroman sera doublé et non sous-titré. Marina Orsini et Roy Dupuis ont doublé leur propre voix dans un studio de Toronto.

TARIF JEUNESSE
AUX 14 - 20 ANS
6,00\$*
PARTOUT EN TOUT TEMPS.
A L'EXCEPTION DES
MARDIS A MOITIÉ-PRIX
ET DES MATINÉES A 4,75\$

GUIDE CINÉMA
CINÉPLEX ODÉON
POUR INFORMATION APPELEZ : **849-FILM**
de 11h00 à 22h00

DU 29 MAI AU 4 JUIN 1992

ASTRE 327-5001
9480, boul. Lacordaire
LETHAL WEAPON #3 (13 ans) Dolby Stereo
Sam. et Dim. : 1:15 - 3:45 - 7:10 - 9:30
Sem. : 7:10 - 9:30
Coucher tard : Ven. et Sam. : 11:45
DEEP COVER (13 ans) Dolby Stereo
Sem. et Sam. : 1:00 - 3:10 - 5:20 - 7:30 - 9:45
Sem. : 7:00 - 9:10
Coucher tard : Ven. et Sam. : 11:45
FAR AND AWAY (G) Dolby Stereo
Sam. et Dim. : 1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:40
Sem. : 7:00 - 9:40
BASIC INSTINCT (18 ans) (v. anglaise)
Sam. et Dim. : 1:15 - 4:10 - 7:00 - 9:25
Sem. : 7:00 - 9:25
Coucher tard : Ven. et Sam. : 11:50

BERRI 849-FILM
1280, rue St-Denis
L'ARME FATALE #3 (13 ans) Dolby Stereo
1:45 - 4:30 - 7:10 - 9:25
LES BLANCS NE SAVENT PAS SAUTER (13 ans) Dolby Stereo
1:55 - 4:20 - 7:00 - 9:15
BASIC INSTINCT (18 ans) (v. française)
Dolby Stereo
1:30 - 4:15 - 7:00 - 9:30
LES SOMNAMBULES (16 ans) Dolby Stereo
1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30
BEETHOVEN (G) (v. française)
1:30 - 3:15 - 5:10
LA POSTIERE (G) 7:15 - 9:30

BROSSARD 849-FILM
Mail Champlain - 6600, boul. Taschereau
LA CITE DE LA JOIE (13 ans) Dolby Stereo
Sem. : 7:00 - 9:30 Sam. : 2:00 - 7:00 - 9:30
Dim. : 1:35 - 4:15 - 7:00 - 9:30
LES BLANCS NE SAVENT PAS SAUTER (13 ans) Dolby Stereo
Sem. : 7:05 - 9:25
Dim. : 2:00 - 7:05 - 9:25
Dim. : 1:40 - 4:15 - 7:05 - 9:25
ALIEN #3 (13 ans) Dolby Stereo (v. anglaise)
Sem. et Dim. : 1:40 - 4:15 - 7:00 - 9:30
Dim. : 1:45 - 4:20 - 7:00 - 9:30

CARREFOUR LAVAL 849-FILM
2330, boul. Le Carrefour
LES BLANCS NE SAVENT PAS SAUTER (13 ans) Dolby Stereo
Sem. et Dim. : 1:35 - 4:00 - 7:10 - 9:35
Sem. : 7:10 - 9:35
LA CITE DE LA JOIE (13 ans) Dolby Stereo
Sem. et Dim. : 1:45 - 4:15 - 7:00 - 9:30
Dim. : 1:30 - 4:00 - 7:00 - 9:30
ALIEN #3 (13 ans) Dolby Stereo (v. anglaise)
Sem. et Dim. : 1:30 - 4:05 - 7:05 - 9:35
Sem. : 7:05 - 9:35
BASIC INSTINCT (18 ans) (v. anglaise)
Sem. et Dim. : 4:00 - 9:00 Sem. : 9:00
LES SOMNAMBULES (16 ans) Dolby Stereo
Sem. et Dim. : 1:40 - 7:05 Sem. : 7:05
THE PLAYER (G) Dolby Stereo (v. française)
Sem. et Dim. : 1:40 - 4:15 - 7:05 - 9:30
Sem. : 7:05 - 9:30
FAR AND AWAY (G) Dolby Stereo
Sem. et Dim. : 1:45 - 4:20 - 7:00 - 9:40
Sem. : 7:00 - 9:40

BONAVENTURE 849-FILM
Place Bonaventure
THUNDERHEART (13 ans) 7:00 - 9:10
MY COUSIN VINNY (G) 7:10 - 9:20
CENTRE-VILLE 849-FILM
2001, Université, Métro McGill
FERNGULLY (G) 2:05 - 3:45 - 5:20
THE VOYAGER (G) 7:05 - 9:25
WHITE MEN CAN'T JUMP (13 ans)
2:05 - 4:25 - 7:05 - 9:25
EUROPA (v. avec sous-titres français)
(13 ans) 2:15 - 4:30 - 7:00 - 9:15
RAISE THE RED LANTERN (G)
(v. chinoise avec sous-titres anglais)
2:00 - 4:30 - 7:00 - 9:30
BEETHOVEN (G) (v. française) 2:00 - 4:05
HIGHWAY 61 (13 ans) (v. anglaise)
7:00 - 9:15
BASIC INSTINCT (18 ans) (v. anglaise)
2:00 - 4:30 - 7:00 - 9:30
BEING AT HOME WITH CLAUDE (14 ans)
2:05 - 4:00 - 7:05 - 9:00
ALIEN #3 (13 ans) Dolby Stereo (v. anglaise)
2:05 - 4:25 - 7:05 - 9:25
OUTREMER (G)
2:10 - 4:10 - 7:10 - 9:10

COMMODORE 334-8560
5780, boul. Gouin ouest
ARRÊTE OU MA MERE VA TIRER (13 ans)
2ème film : KUFFS (v. française)
7:00
COMPLEXE DES JARDINS
Basiliaire 1 849-FILM
LA CITE DE LA JOIE (13 ans) Dolby Stereo
1:30 - 4:10 - 7:00 - 9:35
THE PLAYER (G) Dolby Stereo (v. française)
1:45 - 4:20 - 7:00 - 9:30
RETOUR A HOWARDS END (G) Dolby Stereo
2:00 - 5:15 - 8:30
URGA (v. française)
2:10 - 5:00 - 7:15 - 9:30
CÔTE-DES-NEIGES 849-FILM
6700, Côte-des-Neiges
THE PLAYER (G) Dolby Stereo (v. anglaise)
Sam. et Dim. : 1:45 - 4:20 - 7:00 - 9:25
Sem. : 7:00 - 9:25
DEEP COVER (13 ans) Dolby Stereo
Sam. et Dim. : 1:40 - 4:00 - 7:00 - 9:15
Sem. : 7:00 - 9:15
HOWARDS END (G) Dolby Stereo
Sam. et Dim. : 2:00 - 5:00 - 8:00 Sem. : 8:00
FERNGULLY (G) Dolby Stereo
Sam. et Dim. : 1:35 - 3:15 - 5:00
BASIC INSTINCT (18 ans) Dolby Stereo
(v. anglaise) 7:05 - 9:30
FAR AND AWAY (G) Dolby Stereo
Sam. et Dim. : 1:30 - 4:10 - 7:00 - 9:35
Sem. : 7:00 - 9:35
ALIEN #3 (13 ans) Dolby Stereo (v. anglaise)
Sem. et Dim. : 1:50 - 4:30 - 7:15 - 9:35
Sem. : 7:15 - 9:35
BEETHOVEN (G) Dolby Stereo (v. anglaise)
Sam. et Dim. : 1:30 - 3:20 - 5:15
CITY OF JOY (13 ans) Dolby Stereo
7:10 - 9:35

CRÉMAZIE 849-FILM
8610, rue St-Denis
RETOUR A HOWARDS END (G) Dolby Stereo
Sam. et Sem. : 8:00 Dim. : 2:00 - 5:00 - 8:00
LE DAUPHIN 849-FILM
2396, est, rue Beaubien
THE PLAYER (G) Dolby Stereo (v. française)
Dim. : 2:15 - 7:00 - 9:30
Sem. et Sam. : 7:00 - 9:30
TOUS LES MATINS DU MONDE (G)
Dolby Stereo Dim. : 2:30 - 7:10 - 9:20
Sem. et Sam. : 7:10 - 9:20

DÉCARIE 849-FILM
Décarie, sud de Jean-Talon
ALIEN #3 (13 ans) Dolby Stereo (v. anglaise)
Sam. et Sem. : 7:15 - 9:20
Dim. : 1:35 - 4:00 - 7:15 - 9:20
FAR AND AWAY (G)
Sam. et Sem. : 7:00 - 9:30
Dim. : 1:30 - 4:05 - 7:00 - 9:30

ÉGYPTEEN 849-FILM
1455, rue Peel
ALIEN #3 (13 ans) Dolby Stereo (v. anglaise)
Sam. et Sem. : 2:00 - 7:00 - 9:30
Dim. : 1:30 - 4:15 - 7:00 - 9:30
CITY OF JOY (13 ans) Dolby Stereo
Sam. et Sem. : 2:00 - 7:00 - 9:30
Dim. : 1:35 - 4:10 - 7:00 - 9:30
Exc. le 4 juin : 2:00 - 9:30
SCORCHERS Dolby Stereo
Sam. et Sem. : 2:15 - 7:30 - 9:30
Dim. : 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30

LE FAUBOURG 849-FILM
1616, ouest, rue Ste-Catherine
ALIEN #3 (13 ans) Dolby Stereo THX (v. anglaise)
1:30 - 4:00 - 7:15 - 9:20
ALIEN #3 (13 ans) Dolby Stereo THX (v. anglaise)
2:00 - 4:30 - 7:20 - 9:40
Exc. le 1 juin : 2:00 - 4:30 - 9:40
HOWARDS END (G) Dolby Stereo
2:00 - 5:00 - 8:00
THE PLAYER (G) Dolby Stereo (v. anglaise)
2:15 - 4:30 - 7:15 - 9:15

LANGELIER 255-5551
7305, boul. Langelier
LES SOMNAMBULES (16 ans) Dolby Stereo
Sam. et Dim. : 3:15 - 7:30 Sem. : 9:20
Coucher tard : Ven. : 11:40
LES BLANCS NE SAVENT PAS SAUTER (13 ans) Dolby Stereo
Sam. et Dim. : 1:05 - 3:10 - 5:20 Sem. : 7:05
Dim. : 1:35 - 4:15 - 7:00 - 9:30
RETOUR A HOWARDS END (G) Dolby Stereo
Sem. et Dim. : 1:20 - 4:10 - 7:05 - 9:45
Sem. : 7:05 - 9:45
BASIC INSTINCT (18 ans) Dolby Stereo
(v. française)
Sem. et Dim. : 1:15 - 4:00 - 7:05 - 9:45
Sem. : 7:05 - 9:45
LA CITE DE LA JOIE (13 ans) Dolby Stereo
Sam. et Dim. : 1:10 - 3:40 - 7:00 - 9:40
Sem. : 7:00 - 9:40
Coucher tard : Ven. et Sam. : 12:00
L'ARME FATALE #3 (13 ans) Dolby Stereo
Sam. et Dim. : 1:15 - 3:45 - 7:00 - 9:20
Sem. : 7:00 - 9:20
Coucher tard : Ven. et Sam. : 11:40

LAVAL 2000 849-FILM
Centre 2000 - 3185 ouest, boul. St-Martin
L'ARME FATALE #3 (13 ans) Dolby Stereo
Sem. et Dim. : 1:00 - 3:10 - 5:20 - 7:30 - 9:35
Dim. : 1:45 - 4:00 - 7:20 - 9:35
BASIC INSTINCT (18 ans) (v. française)
Sem. et Dim. : 7:00 - 9:25 Sam. : 2:10 - 7:00 - 9:25
Dim. : 1:55 - 4:20 - 7:00 - 9:25

LONGUEUIL 849-FILM
Place Longueuil - 825, rue St-Charles
L'ARME FATALE #3 (13 ans)
Sem. : 7:00 - 9:30 Sam. : 2:00 - 7:00 - 9:30
Dim. : 2:00 - 4:30 - 7:00 - 9:30
BASIC INSTINCT (18 ans) (v. française)
Sem. et Dim. : 7:05 - 9:25 Sam. : 2:10 - 7:05 - 9:25
Dim. : 1:45 - 4:15 - 7:05 - 9:25
PLACE ALEXIS NIHON 849-FILM
Métro Alwater
FAR AND AWAY (G) Dolby Stereo 70MM
1:30 - 4:15 - 7:00 - 9:40
DEEP COVER (13 ans) Dolby Stereo
1:30 - 4:00 - 7:00 - 9:15
BASIC INSTINCT (18 ans) Dolby Stereo
(v. anglaise) 1:30 - 4:15 - 7:00 - 9:30
Sem. : 7:00 - 9:30

POINTE-CLAIRE 849-FILM
6361, Trans-Canada
ALIEN #3 (13 ans) Dolby Stereo (v. anglaise)
Sam. et Dim. : 2:15 - 4:40 - 7:15 - 9:40
Sem. : 7:15 - 9:40
HOWARDS END (G) Dolby Stereo
Sam. et Dim. : 2:00 - 5:00 - 8:00 Sem. : 8:00
BEETHOVEN (G) Dolby Stereo (v. anglaise)
Sam. et Dim. : 1:30 - 3:20 - 5:10
BASIC INSTINCT (18 ans) Dolby Stereo (v. anglaise)
7:00 - 9:30
FAR AND AWAY (G) Dolby Stereo 70 MM
Sam. et Dim. : 1:30 - 4:15 - 7:00 - 9:40
Sem. : 7:00 - 9:40
ALIEN #3 (13 ans) Dolby Stereo (v. anglaise)
Sam. et Dim. : 1:40 - 4:20 - 7:00 - 9:30
Sem. : 7:00 - 9:30
THE PLAYER (G) Dolby Stereo (v. anglaise)
Sam. et Dim. : 1:30 - 4:00 - 7:00 - 9:20
Sem. : 7:00 - 9:20

LE MEILLEUR DE LA SERIE, LE PLUS VILAIN ET EFFRAYANT.
- Bill Harris, SHOWTIME
SIGOURNEY WEAVER
ALIEN 3
LAISSEZ-PASSER
REFUSÉS
VERSION
ORIGINALE ANGLAISE

LES CINÉ-PARCS
CINÉ-PARC BOUCHERVILLE
Transcanadienne (Sortie 95) 849-FILM
LES BLANCS NE SAVENT PAS SAUTER (13 ans)
2ème film : MON COUSIN VINNY
L'ARME FATALE #3 (13 ans)
2ème film : LES MÉMOIRES D'UN HOMME INVISIBLE
CINÉ-PARC CHÂTEAUGUAY
6 km du pont Mercier 849-FILM
L'ARME FATALE #3 (13 ans)
2ème film : LES MÉMOIRES D'UN HOMME INVISIBLE
SACRÉE FAMILLE (G)
2ème film : LES PIRATES DISPARUS
ALIEN #3 (13 ans) (v. anglaise)
2ème film : WHITE MEN CAN'T JUMP
CINÉ-PARC LAVAL
Autoroute 15 (Sortie 14) 849-FILM
ALIEN #3 (13 ans) (v. anglaise)
2ème film : WHITE MEN CAN'T JUMP
LA CITE DE LA JOIE (13 ans)
2ème film : COEUR DE TONNERRE
BEETHOVEN (G) (v. française)
2ème film : ARRÊTE OU MA MERE VA TIRER
L'ARME FATALE #3 (13 ans)
2ème film : LES MÉMOIRES D'UN HOMME INVISIBLE
CINÉ-PARC ST-EUSTACHE
Autoroute 15 (Sortie 115) 467-6660
LETHAL WEAPON #3 (13 ans)
2ème film : MÉMOIRES D'UN AN INVISIBLE MAN
LES SOMNAMBULES (16 ans)
2ème film : L'ANGE DU RING
LES BLANCS NE SAVENT PAS SAUTER (13 ans)
2ème film : MON COUSIN VINNY
SACRÉE FAMILLE (G)
2ème film : LES PIRATES DISPARUS
L'HOMME D'ENCINO (13 ans)
2ème film : LA MAIN QUI BERCE L'ENFANT
CINÉ-PARC ST-HILAIRE
Autoroute 20 (Sortie 115) 467-0402
L'HOMME D'ENCINO (13 ans)
2ème film : L'ILE DES PIRATES
L'ARME FATALE #3 (13 ans)
2ème film : LES MÉMOIRES D'UN HOMME INVISIBLE

The Player
LAISSEZ-PASSER
REFUSÉS
VERSION FRANÇAISE ET
VERSION ORIGINALE ANGLAISE
MICHAEL DOUGLAS
BASIC INSTINCT
EN VERSION
FRANÇAISE
CAROLLO
Retour à
HOWARDS END
LAISSEZ-PASSER
REFUSÉS
ALLIANCE
PATRICK SWAYZE
LA CITE DE LA JOIE
version française de CITY OF JOY
DISTRIBUE PAR LES
FILMS COLUMBIA
TRISTAR DU CANADA
TRI STAR
Faye Dunaway
Denholm Elliott
Scorchers
VERSION
ORIGINALE ANGLAISE

LA CITE DE LA JOIE
version française de CITY OF JOY
DISTRIBUE PAR LES
FILMS COLUMBIA
TRISTAR DU CANADA
TRI STAR
Faye Dunaway
Denholm Elliott
Scorchers
VERSION
ORIGINALE ANGLAISE

LA CITE DE LA JOIE
version française de CITY OF JOY
DISTRIBUE PAR LES
FILMS COLUMBIA
TRISTAR DU CANADA
TRI STAR
Faye Dunaway
Denholm Elliott
Scorchers
VERSION
ORIGINALE ANGLAISE

IFAMOUS PLAYERS

CES HORAIRES COUVRENT LA PÉRIODE DU 31 MAI AU 4 JUIN

INFO-FILM 866-0111
11h à 22h

Centre-Ville

Centre Eaton 6 705-0 Ste-Catherine 985-5730

LETHAL WEAPON 3 (13+) * 12:35-3:35-6:30-9:15
LETHAL WEAPON 3 (13+) * 12:55-3:55-6:50-9:30
ENCINO MAN (G) * 12:55-3:55-6:50-9:30
L'HOMME D'ENCINO (G) * 12:50-3:50-6:50-9:30
KAFKA (13+) * 12:35-2:45-4:55-7:05-9:15
UNE SACRÉE FAMILLE (G) * 12:40-2:50-5:00-7:10-9:20

CINÉMA DU PARC 3575 Ave du Parc 844-9470

SISTER ACT (G) * Tous les soirs 7:00-9:00
dim 1:00-3:00-5:00-7:00-9:00
SISTER ACT (G) * Tous les soirs 5:00-8:00
dim 2:00-4:00-6:00-8:00
ENCINO MAN (G) * Tous les soirs 7:00-9:00
dim 1:00-3:00-5:00-7:00-9:00

IMPERIAL THX 1430 Bleury 288-7102

WHITE SANDS (13+) * 12:50-3:00-4:50-7:20-9:30
jeudi aucune représentation
LE PARISIEN * 480-0 Ste-Catherine 866-3856

VAN GOGH (13+) * 1:15-4:45-8:15
SALE COMME UN ANGE (13+)
12:30-2:40-5:00-7:00-9:20
LA VIEILLE QUI MARCHAIT DANS LA MER (13+)
12:50-3:00-5:10-7:20-9:30
INDOCHINE (G) * 1:00-4:30-8:00
LES AMANTS DU PONTNEUF (13+) *
1:00-4:30-8:00-11:30
INDOCHINE (G) * 12:00-3:00-6:00-9:05
CHEB (G) 1:15-3:15-5:15-7:15-9:15
LOEWS 954-0 Ste-Catherine 861-7437

SISTER ACT (G) * 12:30-2:45-5:00-7:15-9:30
WHERE ANGELS FEAR TO TREAD (G) *
1:30-4:00-6:30-9:00
WATER DANCE (G) * 12:40-3:00-5:10-7:30-9:40
CASABLANCA (G) 12:20-2:35-4:50-7:05-9:25
PASSED AWAY (13+) * 12:45-3:00-5:15-7:15-9:25
PALACE 698-0 Ste-Catherine 866-6991

LETHAL WEAPON 3 (13+) * (70mm)
12:15-3:15-6:15-9:15
ENCINO MAN (G) * 12:30-2:45-5:00-7:25-9:35
WAYNE'S WORLD (G) * 12:40-2:50-5:00-7:25-9:30
EXPOSURE (13+) * 12:20-2:35-4:50-7:05-9:25
MEDITERRANEE (G) (Version originale italienne)
1:35-4:05-6:35-9:15
KEEPER OF THE CITY (1+) * 12:50-3:00-5:10-7:15-9:20
CINÉMA DU PLATEAU 1584-0 Mont-Royal 521-7870

L'HOMME D'ENCINO (G) * 1:10-3:10-5:10-7:10-9:10
J.F.K. (V.F.) (13+) * 1:00-4:30-8:00
LAVAL Centre Laval 688-7776

SISTER ACT (G) * Tous les soirs 7:10-9:30
dim 12:40-3:00-5:00-7:10-9:30
LETHAL WEAPON 3 (13+) * Tous les soirs 6:40-9:20
dim 1:20-4:00-6:40-9:20
L'HOMME D'ENCINO (G) * Tous les soirs 7:15-9:25
dim 1:00-3:00-5:10-7:15-9:25
L'HOMME D'ENCINO (G) * Tous les soirs 7:15-9:25
dim 1:00-3:00-5:10-7:15-9:25
INDOCHINE (G) * Tous les soirs 6:10-9:10
dim 12:10-3:10-5:10-7:10-9:10
LE COBAYE (13+) * Tous les soirs 7:00-9:10
dim 12:20-3:20-5:20-7:20-9:10
ENCINO MAN (G) * Tous les soirs 7:10-9:20
dim 1:00-3:00-5:10-7:10-9:20
ENCINO MAN (G) * Tous les soirs 7:10-9:20
dim 1:00-3:00-5:10-7:10-9:20
ENCINO MAN (G) * Tous les soirs 7:10-9:20
dim 1:00-3:00-5:10-7:10-9:20
UNE SACRÉE FAMILLE (G) * Tous les soirs 7:05-9:15
dim 12:40-2:50-5:00-7:05-9:15
LETHAL WEAPON 3 (13+) * Tous les soirs 7:00-9:40
dim 1:40-4:20-7:00-9:40
LETHAL WEAPON 3 (13+) * Tous les soirs 7:00-9:40
dim 1:40-4:20-7:00-9:40

Est

Versailles Place Versailles 352-7880

LETHAL WEAPON 3 (13+) * Tous les soirs 6:45-9:20
dim 1:10-3:10-5:10-7:10-9:25
L'HOMME D'ENCINO (G) * Tous les soirs 7:15-9:25
dim 1:00-3:00-5:10-7:15-9:25
SISTER ACT (G) * Tous les soirs 7:05-9:10
dim 12:40-2:45-5:00-7:05-9:10
ENCINO MAN (G) * Tous les soirs 7:15-9:25
dim 1:00-3:00-5:10-7:15-9:25
UNE SACRÉE FAMILLE (G) * Tous les soirs 7:25-9:30
dim 1:15-3:15-5:15-7:25-9:30
LE COBAYE (13+) * Tous les soirs 7:20-9:30
dim 12:45-3:00-5:10-7:20-9:30

Ouest

Famous Players 881 Hymenue St-Jean-Pic-Dart 697-8095

INDOCHINE (G) * Tous les soirs 6:00-9:05
dim 12:50-3:00-5:00-7:00-9:05
ENCINO MAN (G) * Tous les soirs 7:10-9:30
dim 12:30-2:40-4:50-7:10-9:30
ENCINO MAN (G) * Tous les soirs 7:10-9:30
dim 12:30-2:40-4:50-7:10-9:30
LETHAL WEAPON 3 (13+) * Tous les soirs 6:30-9:10
dim 1:10-3:10-5:10-7:10-9:25
LETHAL WEAPON 3 (13+) * Tous les soirs 6:30-9:10
dim 1:10-3:10-5:10-7:10-9:25
SISTER ACT (G) * Tous les soirs 7:00-9:15
dim 12:15-3:15-5:15-7:15-9:15
SISTER ACT (G) * Tous les soirs 7:00-9:15
dim 12:15-3:15-5:15-7:15-9:15
CINÉMA Y 5560-0 Sherbrooke 489-5559

Piano: le jury boycotte le concert final

CLAUDE GINGRAS

■ Les sept juges du Concours de piano étaient tous absents du concert des premiers lauréats, hier soir, salle Maisonneuve. La veille au soir, au Réseau anglais de Radio-Canada, ils avaient déclaré ne pas être d'accord avec le système de vote secret et de non-échange d'idées en usage à la compétition. Le juge russe, Rodion Chédrine, avait même déclaré que cela lui rappelait le KGB. Les juges ont ajouté qu'ils avaient été très mal reçus à Montréal.

Ils ont également signé une lettre, en anglais, expliquant leur absence du concert d'hier soir et dans laquelle ils réitérent leur désaccord avec le système. «Quelqu'un vient chercher nos bulletins de vote et disparaît dans une autre pièce. Nous aimerions nous parler, nous consulter, mais c'est impossible.» Les juges ont cependant précisé qu'ils n'objectaient pas au placement de chaque concurrent au palmarès.

A quoi la directrice-fondatrice du Concours international de Musique de Montréal, Monique Maril, a répliqué: «Comment pourraient-ils puiser les bulletins de vote sont là!» Elle s'est dite très étonnée de cet incident. «Nous procédons de la même façon depuis 1965. Nous n'avons pas modifié non plus notre accueil aux juges. Vraiment, je ne comprends pas...»

Le traditionnel concert des premiers lauréats comportait, en fin de soirée, la remise des prix aux neuf lauréats, dont nous connaissons déjà les noms. Mais c'est hier soir seulement qu'était annoncé le gagnant du «Prix du public» de 700\$, basé sur le scrutin populaire. Le nom du gagnant n'a surpris personne: il s'agit de Roberto Corliano, classé dernier par le jury et pourtant l'un des finalistes les plus applaudis.

Le jeune Italien, dont c'est le premier voyage en Amérique, donnera demain soir, 20h, dans la Cinquième Salle de la Place des Arts (située au nouveau Musée d'Art contemporain), un récital dont il nous a communiqué le programme hier soir: Sonate K. 457 de Mozart, Toccata et Fugue en ré mineur de Bach transcrite par Tausig, Fantaisie de Thalberg sur Mose in Egitto de Rossini et deux Liszt: première Méphisto-Valse et Reminiscences de Norma.

Au concert d'hier soir, Lucille Yoonhi Chung a joué la pièce imposée encore mieux qu'en finale

et son Mozart était encore très beau, bien qu'elle se soit trompée deux fois au dernier mouvement. Richard Raymond a certainement joué comme un grand prix, mais je continue de penser que Rachmaninov n'est pas dans son tempérament. En fait, Naida Cole a montré plus d'affinité que lui pour cette musique.

Dans ce qui était sa quatrième prestation au Concours, l'orchestre anonyme a mieux joué que les trois autres soirs.

VINGT-TROISIEME CONCOURS INTERNATIONAL DE MUSIQUE DE MONTREAL. Discipline: piano. Concert des premiers lauréats. Avec orchestre. Chef invité: Otto-Werner Mueller. Présentateur: Henri Bergeron. Hier soir, salle Maisonneuve de la Place des Arts.

Programme:
Lucille Yoonhi Chung, 19 ans (Canada), prix de la meilleure exécution de la pièce imposée: Quelquefois, à l'ombre de la nuit... au lointain... pour piano seul, de Brian Cherney
Naida Cole, 17 ans (Canada), troisième prix: 1er mouvement (Moderato) du Concerto no 2, en do mineur, op. 18, de Rachmaninov
Lucille Yoonhi Chung, deuxième prix: 2e et 3e mouvements (Andante et Presto) du Concerto no 23, en la majeur, K. 498, de Mozart
Richard Raymond, 26 ans (Canada), premier prix: Concerto no 3, en ré mineur, op. 30, de Rachmaninov

LES ANNONCES CLASSÉES

La Presse

285-7111

Festival international de nouvelle danse: Place aux Montréalais

PASCALE BRÉNIEL
collaboration spéciale

■ Après avoir offert une place de choix dans sa programmation aux chorégraphes français, japonais et belges, voilà que le Festival international de nouvelle danse profite du 350^e anniversaire de Montréal pour braquer ses projecteurs sur les chorégraphes d'ici.

L'événement, qui devient annuel en 1992, se tiendra du 29 septembre au 10 octobre. Vingt-sept compagnies de France, d'Allemagne, de Belgique, de Grande-Bretagne, des États-Unis, du Canada anglais et, bien sûr, du Québec seront au rendez-vous. Trente et un spectacles prendront l'affiche, dont deux premières mondiales et cinq premières nord-américaines.

La chambre blanche, le nouveau spectacle de Ginette Laurin, ouvrira le Festival. Les Montréalaises Danièle Desnoyers et Jocelyne Montpetit préparent également des créations. Montréal Danse propose un programme de reconstitutions quelque peu différent de celui qui fut présenté à l'Agora cette saison.

Pour les autres troupes d'ici, il faudra se contenter de reprises de spectacles. C'est le cas de la compagnie de danse Marie Chouinard, qui présentera *Les trous du ciel*, créé l'an dernier au Festival de théâtre des Amériques, et de La La La Human Steps, qui donnera à Montréal



Les trous du ciel, première œuvre créée par la chorégraphe Marie Chouinard pour un groupe de danseurs.

les 80^e et 81^e représentations d'*Infante-Destroy*. Les nouvelles œuvres de Marie Chouinard et de Jean-Pierre Perreault — grand absent de cet «hommage aux Montréalais» — seront au programme l'an prochain, selon la directrice de l'événement, Chantal Pontbriand.

Les Ballets Cullberg, de Suède, devaient à l'origine venir danser *Flykt (La fuite)* créé pour eux par Perreault en janvier 1991. Des difficultés internes importantes ont entraîné l'annulation du projet. Le Ballet de Francfort, dirigé par William Forsythe, devait également participer au FIND. Ce sont cette fois des problèmes d'horaires qui ont forcé la compagnie à reporter sa venue. Le National Ballet de Toronto présentera cependant une œuvre de Forsythe, *The Second Detail*, en programme double avec

Interrogating Slam, de John Al-lelyne.

Les danseurs de l'Américaine Trisha Brown, de la Canadienne Karen Jamieson et du Français Daniel Larrieu — qui présentait en 1987 *Waterproof* et *Romance en stuc* — sont également de retour. Daniel Larrieu et sa compagnie Astrakan seront d'ailleurs en résidence à Montréal à l'automne dans le cadre d'un projet spécial du Conseil des arts de la CUM.

Le Festival accueille aussi plusieurs nouveaux venus: la Compagnie Pierre Droulers, de Belgique, la S.O.A.P. Dance Theatre Frankfurt du chorégraphe Rui Horta, Doug Elkins Dance Company des États-Unis et Laurie Booth & Company de Grande-Bretagne. Les Canadiens Jane Mappin, William Douglas et Lynda Gaudreau font également leur entrée dans les séries principales.

Des événements spéciaux se greffent également à la programmation. Parmi ceux-ci, notons les spectacles gratuits présentés au Complexe Desjardins à l'heure du lunch et un programme de films et vidéos qui retrace l'évolution de la danse montréalaise.

La vente postale des abonnements débute dès maintenant (Info.: 525-1500). Il faudra cependant attendre jusqu'au 29 août pour se procurer des billets individuels. Les spectacles seront présentés à la Place des arts, au Musée d'art contemporain, à l'UQAM et à l'Agora de la danse.

ELLE S'APPELLE COYOTE

Si jamais son regard de louve croise le vôtre,
vous deviendrez son esclave pour la vie...



La Presse



invitent 150 couples au «love story» québécois des jeunes de la génération 90 dans le cadre de la première montréalaise de



MITSOU est
Coyote
un film de Richard Ciupka
mettant en vedette

MITSOU PATRICK LABBÉ MICHEL BARRETTE

Une production de Richard Sadler
Stock International

Le mercredi 17 juin, à 19h 30 au cinéma Berri

Retourner ce coupon-réponse à: «COYOTE»

à l'Alliance Vivafilm, 355, Place Royale, Montréal, H2Y 2V3

Nom: _____ Âge: _____

Adresse: _____

Ville: _____ Code postal: _____

Tel: _____ Tel. au travail: _____

• Ce tirage aura lieu le 10 juin 1992. • Cette annonce paraîtra dans La Presse du 30 mai au 6 juin 1992. • La valeur des prix est de 2400\$.
• 150 gagnants recevront leur laissez-passer double par la poste. • Le texte des règlements est disponible chez Vivafilm.

HALLUCINANT

POUR ENVIRON

25

PAR JOUR

TOUT L'ÉTÉ

La Ronde

25ans

Amusez-vous à volonté dans les manèges de La Ronde

Assistez aux spectacles de ski-nautique et du populaire Cirque de Shanghai

Entrez voir les 10 feux d'artifice présentés à La Ronde dans le cadre de l'International Benson & Hedges Inc.

PASSE DE SAISON 1992

GRÂCE À LA PRESSE
**LA RONDE TOUT L'ÉTÉ
POUR SEULEMENT:**

Présentez ce coupon à la billetterie de La Ronde et payez seulement **25\$** pour votre passe de saison 1992.

Cette offre promotionnelle est valide jusqu'au **30 juin 1992**. Limite d'un coupon par personne. Non monnayable. Ne peut être combiné à aucune autre offre promotionnelle.
*Plus taxes applicables.

25\$
12\$
37\$

ÉCONOMISEZ: **12\$**
RÉGULIER: **37\$**

La Presse

CKOI 96.9 FM

106

Annonces classées

Suite de la page D 15

665 REMORQUES

30 remorques diverses et à
groupes du fabricant. 1-746-2851

667 VEHICULES RECREATIFS

À LOUER, motorisé 28' 90, classe
2, particulier. 677-4757, 675-1543

À LOUER, roulotte Boler 13',
équipée, 225 \$ sem. 471-6007.

À LOUER, tente-roulotte Coleman
teehwood 92, chez A.P., 631-3728.

VR climatisé, ouvert, accessoi-
rés. BELCO 521-1602.

TRITON, 31', 1987, 35 000 km,
interieur equipe, bilou, 40 800
central, très propre, (418) 832-9251.

CONCORD 74, 20 pi, moteur neuf,
mécanique A1, 6200\$. 581-0730.

FRY WHEELS '90 Shadow Cruiser
24', tout équipé, 473-2162

GOLDEN FALCON, 88, 26.5', A1,
tout équipé, 14 500 \$, 1-224-7758.

MOTORISE Poca Arrow 1990,
roulotte, comme neuf, tout équipé,
4 000\$ pos de T.P.S., 418-338-8080

MOTORISE Poca Arrow, diesel 84,
27', 2 alrs, génératrice, C.B.,
ouvert, porte-bagages, balayuse
central, très propre, 33 000 \$. De
ph à 17h: 355-6940.

301 AVIS LEGAUX, APPELS D'OFFRES

AVIS DE PUBLICATION

Prenez avis que le régime de
étroite pour les employés de
souterrain St-Martin, 10 400
pris fin totalement le 31 octobre
990 conformément à la Loi sur
les régimes complémentaires
de retraite.

Par conséquent, toute personne
qui croit avoir des droits au titre
du régime ou de la Loi sur les
régimes complémentaires de re-
traite, est invitée à les faire valoir
auprès de l'administration ou de
la Régie des Rentes du Québec
dans les trente (30) jours de la date
de cette publication.

Adresse de l'administrateur du
régime: Monsieur Luc Bouffard,
boul. St-Martin Auto Inc, 1430
bou. St-Martin Laval (Québec)
475 1M9

Adresse de la Régie des Rentes
du Québec: Régie des Rentes du
Québec, Direction des régimes de
retraite, 2635 boul. Henri-Lacour
(Québec) G1K 7S9



Gouvernement du Québec
Ministère du Tourisme

ETES-VOUS OBSERVATEUR ?

RÉPONSES

- 1) Masque du cambrioleur plus petit.
- 2) Talon gauche du cambrioleur plus long.
- 3) Dessous de la jambe droite du cambrioleur incomplet.
- 4) Sac plus court sous la main du cambrioleur.
- 5) Cloture incomplète derrière l'arbre du milieu.
- 6) Intérieur de la niche non indiqué au-dessus du chien.
- 7) Col de la veste du propriétaire modifié.
- 8) Genou droit du propriétaire moins haut.

Le bridge

Belle réussite de Robert Barr

ANDRÉ TRUELLE

■ Dans une compétition impor-
tante, l'Américain Robert Barr a été le
seul à réussir son petit chelem à Pi
avec la main qui suit. Il avait d'ail-
leurs été contré. Un déclarant a
chuté de deux levées à ce niveau et
d'autres d'une levée. Barr a toute-
fois reçu l'entame favorable de l'As
de K.

Donneur: Sud

Vulnérabilité: Est-Ouest

Nord	
♠ V 6 5 2	
♥ 10 8	
♦ R V 9 5 3	
♣ A 7	
Ouest	
♠ aucun	
♥ A 4 3 2	
♦ N 10 8 7 6	
♣ D 8 3	
Est	
♠ D 10 9 3	
♥ R D 7 5	
♦ 4 2	
♣ 9 5 2	
Sud	
♠ A R 8 7 4	
♥ A V 6	
♦ aucun	
♣ R V 10 6 4	

Les enchères:

Sud	Ouest	Nord	Est
1 Pi	2 K	3 K	pas
4 Tr	pas	4 Pi	pas
6 Pi	pas	pas	contre
pas	pas	pas	pas

Entame: As de K

Barr a coupé l'As de K d'un petit
atout et il a joué le Valet de Tr qu'il
a laissé filer. Petit Tr vers l'As et Roi
de K sur lequel il défaisait un petit
Co. Valet de Pi pour la Dame et
l'As. Roi de Tr. Le mort se défait
d'un petit Co. Le 8 de Pi est joué. Est
gagne du 9 et joue le Roi de Co. L'As
gagne. Le Valet de Co est coupé et le
2 de Pi est joué vers le 7. Le Roi de
Pi va cueillir le dernier atout d'Est
et les Tr sont bons.

Pour offrir des dons destinés à la
recherche, pour faire don de vos reins
à des fins de greffe ou pour en savoir
davantage, communiquez avec
votre section locale de
La Fondation canadienne du rein.



LA FONDATION CANADIENNE DU REIN
Parce que la vie ça n'attend pas!



Montréal sourit aux touristes.
Dites-leur Bonjour!

Les scientifiques de l'Inde prêts à offrir à l'univers un vaccin contraceptif

JEAN-PIERRE BONHOMME

■ La fulgurante croissance de la popu-
lation, dans les pays du Sud, menace
l'équilibre écologique terrestre et les
scientifiques de l'Inde croient pouvoir
la combattre de manière décisive, avant
la fin de la décennie, par le moyen d'un
vaccin contraceptif.

C'est ce que le Dr Gursaran Talwar,
directeur de l'Institut national d'immu-
nologie de l'Inde, a expliqué hier à la
Conférence internationale sur les bio-
technologies organisée par le ministère
fédéral de l'Industrie, de la Science et de
la Technologie.

Les recherches dont a fait état hier le
Dr Talwar, docteur en sciences de la
Sorbonne, sont partiellement financées
par le Centre de recherches pour le dé-
veloppement international (CRDI) un
organisme qui relève du Parlement fédé-
ral canadien. Cette année le CRDI ac-
corde à cette recherche 675 000 \$ à l'In-
stitut indien pour la période 1991-1994.

En réalité, le vaccin existe déjà, a dit
hier le Dr Talwar et on l'expérimente
dans cinq pays du monde. Il a été testé
sur des animaux, notamment sur les sin-
ges, et il est « pratiquement » établi qu'il
pourra être commercialisé à travers le
monde avant la fin de la décennie. Des
prototypes « de première génération »
ont été mis au point.

Il s'agit pour le moment d'une procé-
dure de vaccination intraveineuse en
trois phases: on administre une premiè-
re injection massive (un booster) et
deux autres à des intervalles de six se-
maines. Après quoi des injections de

soutien annuelles sont prévues. Des re-
cherches sont en cours (la quatrième et
ultime phase) pour permettre d'admini-
strer le vaccin par une dose bucale
unique.

Le Dr Talwar a expliqué que le nou-
veau vaccin a l'avantage de ne pas em-
pêcher l'ovulation; par conséquent de
ne pas avoir d'effets pervers sur le
corps; il vient d'être démontré, aussi,
qu'il n'a pas d'effets secondaires comme
certaines autres formes de contracep-
tion. De surcroît, et c'est important, le
vaccin est « réversible ». C'est-à-dire
qu'après l'arrêt du traitement, la femme
peut retrouver sa capacité d'engendrer.

Le vaccin est composé d'un anticorps
qui agit sur l'hormone HCG. Cette hor-
mone (human chorionic gonadotropin)
facilite l'implantation de l'embryon
dans l'utérus. Le vaccin est une fraction
de cette hormone qui est portée sur un
« véhicule » tel le virus du tétanos. Cette
injection provoque la production d'anti-
corps qui bloquent l'action du HCG, et
parlant, la grossesse.

Les dirigeants de la conférence ont si-
gnalé que les taux de croissance démo-
graphique actuels permettent de prédire
que l'Inde sera, dans 30 ans, le pays le
plus peuplé du monde. Elle compte 875
millions d'habitants et 70 000 person-
nes y naissent quotidiennement.

Le CRDI canadien a un budget de 115
millions. Il appuie la recherche sur le
vaccin contraceptif en Inde depuis 12
ans (200 000 \$ annuellement). La Con-
férence sur les biotechnologies a été
convoquée par le gouvernement fédéral
à la suite des pressions effectuées par le
Québec pour intéresser les industriels
de ce domaine de pointe à s'implanter à
Montréal.



Dans l'ordre habituel, Charles Taylor, président d'Air Canada, Robert de Cotret, député de Berthier, Marie-Claude Noël et Jean-Marc Lavallée, partici-
pants. PHOTO ROBERT NADON La Presse

Souverainiste? Fédéraliste? « Je veux juste avoir du fun »

KARIM BENESEAIEH

■ Les politiciens parlent d'unité cana-
dienne. Eux veulent d'abord s'amuser,
goûter à la cuisine de l'Ouest et surtout
ne pas parler de politique.

La saga constitutionnelle a probable-
ment fait quelques heureux supplémen-
taires, mardi, quand une cinquantaine
de jeunes, la plupart du comté de Ber-
thier-Montcalm, se sont envolés à desti-
nation de trois provinces de l'Ouest cana-
dien. Au cours de l'été, 37 000 Cana-
diens âgés de 16 à 21 ans vont les imiter,
dans le cadre du programme d'échanges
Voyageurs Canada. Si les voyages for-
ment la jeunesse, peut-être reformeront-
ils le pays!

« On va voir des glaciers », s'est réjoui
un des participants, tandis qu'un autre
se régalaient d'avance des « plats typiques »
qu'il allait manger. Difficile de croire
que ce voyage puisse avoir un rôle poli-
tique.

« Il s'agit de faire connaître la réalité
de leur pays à quelques milliers de jeun-
es », a tout de même rappelé le secré-
taire d'État et député de Berthier-Mont-
calm, Robert de Cotret, initiateur du

projet et présent au départ des jeunes. Il
a précisé avoir eu l'idée de ce vaste
échange le 2 novembre 1991, à bord
d'un avion entre Winnipeg et Vancou-
ver. À part le gouvernement fédéral, des
compagnies comme Air Canada com-
manditent le programme.

« C'est le genre d'actions concrètes
qui peuvent résoudre nos problèmes
constitutionnels », a-t-il prédit. Chacune
des 295 circonscriptions fédérales a été
jumelée à une autre, et jusqu'à 125 per-
sonnes par comté peuvent participer au
programme. Les jeunes de Berthier-
Montcalm ont ainsi choisi Skeena, en
Colombie-Britannique. « Un beau
coin », s'est félicité M. De Cotret.

« C'est étonnant, tous les comtés du
reste du Canada ont décidé de se jume-
ler à une circonscription du Québec », a
remarqué Charles Chénard, le conseiller
en matière de langues officielles du dé-
puté. « Preuve que les Anglais ne nous
haïssent pas. »

Seuls les principaux concernés, les
jeunes participants, ne semblent pas
trouver de motivations politiques à cet
échange. « Je ne suis ni souverainiste ni
fédéraliste, a déclaré une jeune fille. Je
pense juste avoir du fun. »

Montréal perçoit « un signal d'impatience » de Paul Gobeil

JEAN-PAUL SOULIÉ

■ « La Ville de Montréal perçoit la ré-
cente déclaration de M. Gobeil, de la
chaîne d'alimentation Métro-Richelieu,
comme un signal d'impatience, mais
considère qu'il n'y a rien de comparable
entre le prolongement du boulevard
Henri-Bourassa dans l'Est et la bretelle
accordée à Club Price dans le sud-ouest
de la métropole. »

C'est en ces termes que M. André La-
vallée, membre du comité exécutif et
responsable de l'aménagement urbain, a
répondu à M. Paul Gobeil, qui avait re-
proché récemment à l'administration
Doré-Cousineau de s'être montrée plus
pressée à favoriser la venue de Club
Price au centre-ville que l'implantation
de Métro-Richelieu à Rivière-des-Prairies.

Le premier chantier, dont la réalisa-
tion desservira plus adéquatement les
installations de plus de 60 millions de
dollars de Métro-Richelieu dans l'Est,
coûtera plus de 100 millions et devra
impliquer quatre municipalités et trois
paliers de gouvernement.

Le second projet n'engagera que
600 000 \$, dont 200 000 \$ seront payés

par le Canadian National, un bien petit
montant, estime la Ville de Montréal,
pour créer 236 emplois.

Le projet de prolongement du boule-
vard Henri-Bourassa dans l'Est oblige à
réviser les limites territoriales d'Anjou,
de Montréal-Est, de Montréal et de
Montréal-Nord, cette voie se trouvant
tantôt dans l'une, tantôt dans l'autre de
ces municipalités. Ce projet implique
aussi la construction d'égoûts, d'aqueduc
et de deux viaducs. La Ville de
Montréal a été mandatée par les autres
municipalités pour la réalisation des
études techniques, pratiquement prêtes.

La construction des viaducs entraîne
la participation des gouvernements fédé-
ral et provincial, les municipalités ne
pouvant à elles seules en assumer les
coûts. « Québec n'a encore rien annoncé
sur les infrastructures concernant l'est
de l'île de Montréal, même pas en ce qui
concerne leur projet de démantèlement
de l'Hôtel-Dieu », a noté M. Lavallée, à
part peut-être une vague allusion à la
construction d'un pont. D'autre part,
le membre du comité exécutif a souligné
qu'une rencontre entre le maire Doré et
M. Paul Gobeil était prévue prochaine-
ment, avant que ce dernier ne fasse ses
déclarations publiques.



Les pompiers de Detroit ont mis trois heures à maîtriser l'incendie qui a éclaté,
dans la nuit de lundi, dans un établissement pour handicapés mentaux et
physiques. Dix personnes ont péri. PHOTO AP

Dix personnes périssent dans l'incendie d'un établissement pour handicapés à Detroit

AP

DETROIT

■ Dix personnes ont trouvé la mort et
deux autres ont été sérieusement bles-
sées dans la nuit de lundi, lors d'un in-
cendie survenu dans un établissement
pour handicapés mentaux et physiques
dont le permis d'exploitation avait été
annulé à la suite d'infractions au code
de sécurité.

Le sinistre a éclaté vers 2 h 30 du ma-
tin, et a été circonscrit trois heures plus
tard.

Seize adultes, qui tous pouvaient se
déplacer, se trouvaient dans l'immeu-
ble, selon le directeur du service d'in-
cendie de Detroit, qui a précisé que qua-
tre d'entre eux avaient pu s'échapper
sans blessures et que deux autres, un
homme et une femme, avaient été sé-
rieusement intoxiqués par la fumée. Les
10 autres résidents ont été trouvés
morts à l'intérieur.

Selon les premières indications, le feu
semble avoir pris naissance dans la
cuisine, où il aurait été allumé par une
cigarette que quelqu'un avait jetée dans
une boîte à déchets sans s'être assuré
qu'elle était éteinte. Toutefois, il faudra
attendre les résultats de l'enquête or-
donnée par le maire de Detroit, Cole-
man Young, avant que cette hypothèse
ne puisse être confirmée officiellement.

La Commission de réforme du droit recommande la criminalisation de la vente d'organes

Presse Canadienne

OTTAWA

■ Dans son dernier rapport avant d'être
supprimée, la Commission de réforme
du droit du Canada recommande la cri-
minalisation de la vente de corps, d'or-
ganes et de tissus humains.

Cette vente est déjà interdite par plu-
sieurs lois provinciales, mais son inser-
tion dans le Code criminel en ferait une
loi nationale uniforme.

De cette façon, explique la commis-
sion, le Canada pourrait lutter contre le
commerce international des organes,
vendus par les pauvres des pays du Tiers
monde et de l'Europe de l'Est.

Une telle loi, note la commission, ne
s'opposerait évidemment pas au don
d'organes, même avec compensations fi-
nancières pour le transport, l'hôtel et la
perte de salaire du donneur.

La commission rappelle que la vente
de corps et d'organes humains viole la
dignité humaine, en exploitant le déses-
poir économique et médical. Si une telle
vente était permise, elle pourrait inciter
des pauvres à prendre des risques physi-
ques dangereux pour faire quelques
sous.

Liberté provisoire pour le directeur d'école accusé de délits sexuels

Presse Canadienne

SHERBROOKE

■ Le directeur des écoles primaires de
Fitch Bay et Saint-Pie-X, de Magog, fait
face à 10 accusations d'agression sexuel-
le et de contacts sexuels sur cinq fillettes
âgées de 9 et 10 ans. Les faits reprochés
se seraient déroulés à l'école de Fitch
Bay entre le mois d'octobre 1991 et le 27
mai dernier.

Sylvain Roux, âgé de 40 ans, a compa-
ru, hier, devant le juge Michel Beauche-
min, de la Cour du Québec, au palais de
justice de Sherbrooke. Il a invoqué son
innocence et a été remis en liberté pro-
visoire après s'être engagé à ne pas com-
munique avec les cinq jeunes victimes
et à ne pas se trouver seul en présence
d'enfants.

Sylvain Roux dirigeait l'école de Fitch
Bay, en plus de celle de Magog, depuis
l'été dernier.

C'est une plainte faite par des parents
qui a amené la Sûreté du Québec à en-
quêter dans cette affaire.

On a appris qu'une fillette avait dit à
ses parents qu'elle appréhendait de re-
tourner à l'école à cause de cauchemars.
D'autres écolières se plaignaient d'être
victimes d'attouchements par-dessus
leurs vêtements dans un couloir et le
gymnase de l'école.

Le procureur du prévenu, Me Peter
Downey, a indiqué après l'audience
qu'il entend faire des représentations
pour que son client puisse conserver son
emploi pendant la durée des procédu-
res.

Le concierge de l'immeuble, Tyree
Fluckes, 37 ans, a relaté qu'il avait
entendu une sonnerie et que, en compa-
gnie d'un résident, il avait essayé de ré-
veiller les autres occupants en frappant
à leur porte. Mais la fumée se fit si épais-
se qu'ils avaient été obligés de quitter
les lieux en toute hâte.

Les victimes, six hommes et quatre
femmes, étaient âgées de 50 à 89 ans.

Le département des Services sociaux
du Michigan a fait savoir qu'une injon-
ction permanente avait été émise en
1979, interdisant aux propriétaires de
l'immeuble de continuer d'exploiter un
établissement pour handicapés. Le per-
mis avait été révoqué en mars 1978 pour
infraction aux règlements concernant la
sécurité, notamment la protection contre
le feu.

Janie Nelson, 69 ans, qui avec son
époux Robert sont propriétaires de la
maison depuis 33 ans, a rappelé que cer-
tains des résidents y vivaient depuis 27
ans, et qu'il avait été moralement im-
possible de fermer l'établissement.

Un porte-parole du département des
Services sociaux a souligné que depuis
l'émission de l'injonction, l'établisse-
ment n'était plus considéré comme une
maison de chambres, sans aucun
permis accordé par l'État. « Si des gens
veulent y vivre, ils le peuvent, a-t-il dit,
mais en ce qui nous concerne, la rési-
dence n'a plus aucun caractère officiel. »

Il pourrait même y avoir des dangers
pour les receveurs, car les vendeurs ne
tiendraient pas à révéler des maladies
passées, qui pourraient avoir des effets
par la suite.

Meurtres

Il faut, selon la commission, prévoir
les cas extrêmes, où le prix élevé des or-
ganes pourrait « inviter à prendre jus-
qu'à une vie humaine ».

En plus de la vente d'organes, la com-
mission condamne également toute dé-
duction ou crédit d'impôt pour les don-
neurs, car ce serait accorder une valeur
financière aux organes.

La commission s'oppose, d'un autre
côté, à ce que soit modifiée la loi rela-
tive aux ancépheles, ces enfants qui
viennent au monde sans une partie im-
portante de leur cerveau et qui meurent
moins de 72 heures après la naissance.

On a proposé de les déclarer morts
des la naissance, afin de faciliter la
greffe de leurs organes à d'autres bébés.

Pour la commission, cependant, la dé-
finition de la mort doit demeurer la fin
de toutes les activités cérébrales et ne
doit pas être changée pour faciliter les
transplantations.

Hier, en fin d'après-midi à tout le
moins, le directeur d'école n'avait pas
été suspendu par la Commission scolar-
re de Magog.

En fait, c'est à peu près tout ce qu'a
consenti à dire entre deux portes le di-
recteur général de la commission scolar-
re, M. Real Gaudreau, en laissant enten-
dre qu'aucune décision ne sera prise
tant que la situation restera embrouil-
lée.

M. Gaudreau a refusé de préjuger de
la décision que recommandera le comité
exécutif et que sera appelé à entériner le
conseil des commissaires.

Il n'a pas été possible d'autre part
d'avoir une idée de la nature des recom-
mandations que la présidente du
conseil, Mme Nellie Vandal, pourrait
faire aux commissaires.

Sylvain Roux, qui avait été arrêté lun-
di après-midi par la SQ qui l'avait con-
voqué au bureau de la commission scolar-
re, devra revenir devant le tribunal le
17 juin pour la communication de la
preuve dans sa cause.

Les incidents ont eu passablement
d'échos, hier, à l'école du village de
Fitch Bay et des parents qui ont refusé
de s'identifier n'ont pas caché le dégoût
que les gestes reprochés au suspect leur
inspirent. La plupart des parents hésitent
toutefois à condamner le directeur
avant qu'il ait pu donner sa version des
faits.

L'école Saint-Pie-X, de Magog, où
Sylvain Roux assume également la di-
rection, les déboires du directeur n'ont
paru ni traumatiser les élèves ni provo-
quer de perturbation et les cours ont été
donnés comme si de rien n'était.

DÉCÈS, PRIÈRES, REMERCIEMENTS

INDEX DES DÉCÈS

BELANGER (Antonio)
Montréal
BELANGER, Philéleph
L'Islet
BOISSONNAULT (Paul)
Montréal
CARON (Gérard)
Laval
DEMERS (Rheal)
La Prairie
DORAI (Joseph)
St-Thérèse
DUPRAS AUCLAIR (Jeanette)
Montréal
DUVAL-CHAREST (Liane)
Montréal
FRANCOEUR (Chabriel)
St-Laurent
GAUTHIER Eugène
Pointe-Claire
HINDS (John Jr)
Laval
KAI (Leung)
Montréal
LANGLAIS (Jacqueline)
Montréal

LAVALLEE (Juge Jean-Paul)
Montréal
LEITCHFORD (Sidney)
Montréal
MARTIN (Jacques)
Hôpital Bellechasse
MARTIN (Réal)
St-Eustache
MOREAU (BOURGEOIS) Paula
Montréal
NDongmo (Mgr Albert)
St-Anne-de-Beaupré
NOE CARRIER (Lorraine)
Paris
ORYSCHUK (Eugène)
Montréal
PICARD (Jean-Guy)
Charny
TACHE, Gilberte (Gil)
Hôpital du Sacre-Coeur
THIBAUT, J. Raoul
Joliette
WELCH, Robert J.
Hôpital Santa Cabrini

BELANGER (Antonio)
A Montréal, le 31 mai 1992, à l'âge de 89 ans, est décédé M. Antonio Belanger, époux de Cecile Deneault. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Hélène (Michel Léonard), Christine, ses petits-enfants Pierre, Jacques, Michel, Jean et Lise, et arrière-petits-enfants, ainsi que de nombreux parents et amis. Il sera exposé à la résidence funéraire **Alfred Dallaire Inc.**, 1120 Jean-Talon est, le mercredi 3 juin 1992, de 19 à 22 h. Les funérailles auront lieu samedi 6 juin 1992 à midi en l'église St-Fabien, 6455 de Renty, Montréal. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DORAI (Joseph)
Au Centre Drapeau-Deschambault de St-Thérèse, le 1er juin 1992, à l'âge de 93 ans et 6 mois, est décédé Joseph Dorai, époux de feu Hélène Paris, autrôis de St-Lamier. Il laisse dans le deuil ses enfants, ainsi que leurs conjointes, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces, parents et amis. Exposé au salon funéraire: **Guy Inc.**, 17745 rue Victor St-Jovier. Les funérailles auront lieu jeudi 4 juin à 10h30 en l'église paroissiale de St-Lamier, suivies de l'incinération. Heures des visites: mercredi 3 juin de 14h à 17h et de 19h à 22h, jeudi ouverture des salons de 9h.

BELANGER, Philéleph
A L'Islet, le 31 mai 1992, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Philéleph Belanger, époux de feu Dame Marguerite Bourgeois, demeurant à L'Islet. Il laisse dans le deuil ses enfants: Paul (Suzanne Thériault), Clément, Lise (Meville D'Auteuil), Léon (Denise Dubé), Jocelyne (Simon Caron), Rejean (Bergerette Bernier), Pauline (Michel Dubé), Rock (Johanne Dubé), ses quatre petits-enfants, sa sœur Corinne (feu Raymond Maranda), ainsi que ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, cousins et cousines. Exposé à la résidence funéraire: **De la Durantaye & Fils Inc.**, 39, des Pionniers est, L'Islet-sur-Mer. Le service religieux sera célébré le jeudi 4 juin, à 14 heures, en l'église Notre-Dame-de-Bonsecours de L'Islet. Inhumation au cimetière paroissial. Heures des visites: mercredi de 14 heures à 17 heures et de 19 heures à 22 heures, jeudi à compter de 12h30.

DUPRAS AUCLAIR (Jeanette)
A Montréal, le 1er juin 1992, est décédée Mme Jeanette Dupras, épouse de feu Armand Dupras. Elle laisse ses enfants Madeleine (François), André (Louis), Denise, s.s.a., Armande, Monique (Denis), Raymond (Jean-Louis), Pierre (Francine), Gilles (Doris), Louis (Dominique), Richard (Nicole), Michel (Nicole), ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs ainsi que ses neveux et nièces. Exposé aux salons **Magnus Poirier Inc.**, 6520 St-Denis. Les funérailles auront lieu jeudi 4 juin à 11 h en l'église St-Eldouard. Inhumation au Repos St-François d'Assise. Pas de fleurs, des dons à la Fondation de la sclérose en plaques seraient appréciés. Salon fermé de 17 à 19 h.

BOISSONNAULT (Paul)
Montréal, le 17 mai 1992, à l'âge de 94 ans, est décédé Paul Boissonnauld, époux en premières noces de feu Albertina Landry et en secondes noces de feu Margaret Cecilia O'Neill. Lui survivent ses neveux et nièces: Thérèse St-Laurent (Bernard), Lucie Gauvin (Claire St-Germain), Jacques Gauvin (Ghislaïne Etie), Louise Walton (Edward L.). Un service commémoratif a été célébré en l'église St-Raphael d'Outremont le 25 mai 1992.

CARON (Gérard)
A Laval-des-Rapides, le 1er juin 1992, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Gérard Caron, pharmacien, époux de Gisele Brunet. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Francine (Michel Grégoire), Hélène (Mario Rafeiro) et Normand, ses petits-enfants Alexandre et Jean-Philippe; sa mère Aline Sylvester Caron, son frère André; ses sœurs Claire, Suzanne, Denise et leurs conjointes, sa belle-mère Annette Brunet, plusieurs beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces, parents et amis. Il a été exposé mardi le 2 juin au complexe **Alfred Dallaire Inc.**, 2159 est St-Martin, Duvernay, Laval. Les funérailles auront lieu mercredi le 3 juin à 14 h en l'église St-Claude, 80 rue Meunier, Laval-des-Rapides et de la au crématorium Alfred Dallaire Inc., Laval. Salon ouvert mercredi à 12 h. Compensez l'envoi de fleurs par des dons à l'Association d'Entraide Ville-Marie Inc., 6000, 9e av., Montréal H1Y 2K5.

NECROLOGIE



HINDS (John Jr)
A Laval, le 30 mai 1992, à l'âge de 47 ans, est décédé M. John Hinds Jr, enseignant de la C.E.C.M., à la polyvalente Henri-Bourassa de Montréal, fils de John Hinds et de feu Marie-Anne Nadeau. Outre son père, il laisse dans le deuil son fils David, ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Edwidge, Sergine, Ulric (Jeanne), Florent, Gaelelan (Emilien), Hélène (Leonel), Roch (Françoise), Marianne (Paul-André), Georgeline (Normand) et Joe-Ann (Gaetan), ainsi qu'une amie dans le deuil, la mort de Dolores Horth, neveux et nièces, oncles et tantes, parents et de nombreux amis. Conformément aux volontés du défunt, il ne sera pas exposé et sera incinéré. L'inhumation des cendres aura lieu samedi le 6 juin 1992 à 14h30 dans le terrain familial au cimetière de la paroisse St-Odilon, Beauce-Nord. Une messe commémorative sera célébrée samedi le 13 juin 1992 à 10 h à l'église St-Gilles (Ave des Sables et boul. Léger) Pont-Viau, Laval. Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés. Direction: **Alfred Dallaire Inc.**, Laval.

DUVAL-CHAREST (Liane)
A Montréal, le 31 mai 1992, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme Liane Duval Charest, épouse de feu Wilfrid Charest. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Carmen, Denis (Lise Bouthillier), Aline (Jacques Lepage), Noël (Louise Day), Yvon (Carole Roch), douze petits-enfants, deux arrière-petits-enfants, plusieurs autres parents et de nombreux amis. Les funérailles auront lieu jeudi le 4 courant. Le convoi funéraire partira des salons **Alfred Dallaire Inc.**, 11813 Notre-Dame est pour se rendre à l'église St-Enfant Jésus ou le service sera célébré à 11 h, et de la au cimetière St-Enfant Jésus de Pointe-aux-Trembles. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FRANCOEUR (Charlote)
Le mardi 2 juin 1992, au centre hospitalier St-Lazare, est décédée, à l'âge de 67 ans, Dame Charlotte Francoeur, épouse de feu Armand Francoeur, et épouse de Jean-Jacques Francoeur. La dépouille mortelle sera exposée de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, le jeudi 4 juin. Une oraison funèbre aura lieu le jeudi soir. La direction des funérailles a été confiée au salon **Urgel Bourgie Ltée**, 790 boul. Ste-Croix, Ville St-Laurent. Le convoi funéraire partira vendredi matin à 10 h pour St-André d'Argenteuil. N'envoyez pas de fleurs. Un don à la Société canadienne du cancer serait apprécié. Parents et amis sont priés d'assister sans autres formes d'invitations.

GAUTHIER (Eugène)
Accidentellement, le 1er juin 1992, est décédé Eugène Gauthier, époux de Georgette Legault. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses filles Lise, Mance, Lucette (fiu Marcel Chouinard) et Nicole, ses sœurs Gertrude, Lucille, Marie-Claire et son frère René ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces. Des dons à l'Institut de Recherche Clinique de Montréal, 1120 Ave des Pins o., Mt. H2W, 1R7 seraient appréciés. Exposé aux salons **Urgel Bourgie Ltée**, 281 Bord-du-Lac, Pointe-Claire. Les funérailles auront lieu vendredi le 5 juin à 11 h en l'église St-Jonch de Pointe-Claire. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des visites: jeudi 4 à 17 h et de 19 à 22 h.

LANGLAIS (Jacqueline)
A Montréal, le 31 mai 1992, à l'âge de 67 ans, est décédée Mme Jacqueline Courchesne, épouse bien-aimée de Roland Langlais. Outre son épouse, elle laisse ses enfants, Lise, Jocelyne (Roger Fortin) et Michel (Louise Champagne), ses petits-enfants Veronique, Patrick, Jonathan, Kevin, Bruno et Maude, son frère Jean-Louis, sa sœur Suzanne, beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces, ainsi que de nombreux parents et amis. Les funérailles auront lieu jeudi le 4 juin. Le convoi funéraire partira des salons **Alfred Dallaire Inc.**, 6201 Laurendeau (angle Jolicoeur) Côte St-Paul pour se rendre à l'église Coeur-Immaculé-de-Marie, 6300 Laurendeau, où le service sera célébré à 11 h et de la au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des visites: mercredi 3 juin de 14 h à 17 h et de 19 à 22 h, jeudi à compter de 9 h. Compensez l'envoi de fleurs par des dons à la Société canadienne du cancer.

LAVALLÉE (Juge Jean-Paul)
Jean-Paul Lavallée, ancien juge en Chef de la Cour du Bien-Etre Social du Québec, à l'Hôpital Hôtel-Dieu de Montréal, le 28 mai 1992, époux bien-aimé de Geraldine, née Tormey, décédée, père de Louise et Lorraine (Mme Gilles Desmarais), grand-père de Sarah Desmarais, frère de Gisele, Olivette, Gilbert et Pauline. Au lieu de fleurs, des dons à l'Hôpital Reine-Elizabeth seraient grandement appréciés. L'enterrement se fait au cimetière Notre-Dame-des-Neiges.

LEITCHFORD (Sidney)
A Montréal, le 31 mai 1992, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Sidney Leitchford, ex-capitaine de la police de Montréal, époux de L. Marcelle Barbier, père de Roger. Exposé aux salons **Urgel Bourgie Ltée**, 4505 Notre-Dame ouest, Montréal. Les funérailles auront lieu mercredi le 3 juin à 14 h en l'église St-Clotilde, 5225 Notre-Dame ouest, Montréal, et de la au cimetière Lachine. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTIN (Jacques)
A l'Hôpital Bellechasse, le 27 mai 1992, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Jacques Martin, époux de Irène Desbois, Martin. Outre son épouse, il laisse dans le deuil sa belle-sœur Thérèse Monty, épouse de feu le Juge Henri Monty, et ses neveux et nièces. Les funérailles auront lieu vendredi le 5 juin 1992 à 10 h en l'église St-Lambert, et de la au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction: **Urgel Bourgie Ltée**.

MARTIN (Réal)
A St-Eustache, le 1er juin 1992, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Real Martin, veuf de Lorraine Brisebois. Il laisse dans le deuil sa conjointe Salome Lauzon, ses enfants Lyne (Serge Paolucci), Claude (Gabriel), ses petits-enfants Bruno, Valérie, Cloe, ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces ainsi que plusieurs parents et amis. Une réunion de prières sera célébrée en la chapelle du complexe **Alfred Dallaire Inc.**, de Laval. **2159 boul. St-Martin E.** (jeudi 4 juin à 20 h). La famille recevra les condoléances à partir de 19 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.

MOREAU (BOURGEOIS) Paula
A Montréal, le 2 juin 1992, est décédée, à l'âge de 83 ans, Mme Paula Bourgeois, épouse de feu Henri Moreau. Elle laisse dans le deuil ses enfants: feu Robert (Thérèse Michaud), Gisele (Guy Harvey), ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, un beau-frère, une belle-sœur, plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Exposé au complexe funéraire **Magnus Poirier Inc.**, 7388 rue Viou St-Léonard. Les funérailles auront lieu jeudi le 4 juin à 11 h en l'église Ste-Angele de Meriel et de la au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés. Heures des visites: mercredi 3 juin de 14 h à 17 h et de 19 à 22 h, jeudi des 9h30.

REMERCIEMENTS
JEANNE TREMBLAY DROUIN
La famille Tremblay désire remercier tous les parents et amis qui lui ont témoigné des marques de sympathie soit par offrandes de messes, cartes, dons, visites ou assistance aux funérailles, lors du décès de Jeanne Tremblay Drouin, survenu le 28 avril 1992. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS
Remerciements au Sacre-Coeur pour l'envoi d'une lettre de condoléances. Que le Sacre-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacre-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. D.F.

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS
Remerciements au Sacre-Coeur pour l'envoi d'une lettre de condoléances. Que le Sacre-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacre-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. C.T.

THOUIN, Paul-Emile
Madame Marthe Thouin et ses enfants, remercient parents et amis qui ont témoigné des marques de sympathie soit par offrandes de messes, soit par des dons pour l'Association pulmonaire du Québec, fleurs, télégrammes, visites, assistance aux funérailles, lors du décès de monsieur Paul-Emile Thouin, survenu le 23 avril 1992, à l'âge de 75 ans. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

NDongmo (Mgr Albert)
A Ste-Anne-de-Beaupré, le 29 mai 1992, à l'âge de 66 ans, est décédé son Excellence Mgr Albert NDongmo, Evêque émérite de Nkongsamba, Cameroun, Afrique. Il demeurait au 275, Marie-de-l'Incarnation, Québec. Le corps sera exposé en l'église de St-Malo, Québec, 275, Marie-de-l'Incarnation, Québec, le mercredi 3 juin, de 19h à 22h30, jeudi le 4 juin, de 8h à 14h30. Le service religieux sera célébré jeudi le 4 juin 1992 à 15 h en l'église de St-Malo, 275, Marie-de-l'Incarnation, Québec.

ORYSCHUK (Eugène)
A Montréal, le 31 mai 1992, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Eugène Oryschuk, membre dirigeant sur le plan culturel et politique de la communauté ukrainienne. Il laisse dans le deuil ses enfants George, Adrian et Roman, sa sœur Stephanie, sa nièce Myroslawa et ses fils Olej et Wolodymyr, habitant en Ukraine, et plusieurs amis au Canada. Les funérailles auront lieu jeudi le 4 courant. Le convoi funéraire partira des salons **Alfred Dallaire Inc.**, 3254 Bellechasse, Montréal pour se rendre à l'Assomption de la blessed Virgin Mary ou le service sera célébré à 9h30, et de la au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Heures des visites: mercredi de 19 à 21 h, jeudi des 9 h.

NOE CARRIER (Lorraine)
Lors d'un de ses voyages qu'elle aimait tant nous raconter, elle nous a quittés. Ainsi à Paris, le samedi 23 mai, Lorraine s'en est allée, laissant dans le deuil ses parents, ses deux enfants, son gendre, sa belle-fille, sa famille et ses nombreux amis. Elle rejoint son mari Jacques, décédé en 1988. Nous vous invitons à venir partager les souvenirs qu'elle a su si bien partager, en vous joignant à nous lors de la cérémonie qui aura lieu à l'église Notre-Dame du Bel Amour, au 7055 Jean Bourdon, à Cartierville, le samedi 6 juin à 13h30. Tous les dons seront envoyés à Leucan. Puisse ce voyage te faire encore rêver... Eric et Sylvie

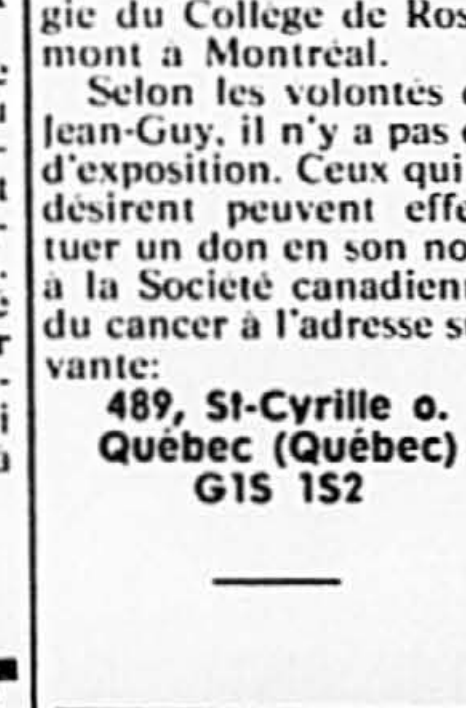
PICARD (Jean-Guy)
Les membres de la famille Picard désirent vous faire part du décès de Jean-Guy survenu à Charny, le 31 mai 1992, à l'âge de 41 ans. Il laisse dans le deuil ses parents, Laurette (Cote) et Jean-Charles Picard; ses frères et sœurs Suzanne, Gisele, Lucille (Yves Fortin), Louise, Fernand (Marielle Lavoie), Raymond (Nancy Bergeron), Gaetan (Joelle Pelletier); ses neveux et nièces Steeve, Dalilah, Jérémie, Michel, Jean-Luc, Marie-Eve et Laurin, ainsi que de nombreux parents et amis. Jean-Guy a œuvré jusqu'à son décès pour promouvoir et assurer l'avancement de la thanatologie au Québec. Il était enseignant et coordonnateur au département des techniques de thanatologie du Collège de Rosemont à Montréal. Selon les volontés de Jean-Guy, il n'y a pas eu d'exposition. Ceux qui le désirent peuvent effectuer un don en son nom à la Société canadienne du cancer à l'adresse suivante: 489, St-Cyrille o., Québec (Québec) G1S 1S2.

PICARD (Jean-Guy)
Les membres de la famille Picard désirent vous faire part du décès de Jean-Guy survenu à Charny, le 31 mai 1992, à l'âge de 41 ans. Il laisse dans le deuil ses parents, Laurette (Cote) et Jean-Charles Picard; ses frères et sœurs Suzanne, Gisele, Lucille (Yves Fortin), Louise, Fernand (Marielle Lavoie), Raymond (Nancy Bergeron), Gaetan (Joelle Pelletier); ses neveux et nièces Steeve, Dalilah, Jérémie, Michel, Jean-Luc, Marie-Eve et Laurin, ainsi que de nombreux parents et amis. Jean-Guy a œuvré jusqu'à son décès pour promouvoir et assurer l'avancement de la thanatologie au Québec. Il était enseignant et coordonnateur au département des techniques de thanatologie du Collège de Rosemont à Montréal. Selon les volontés de Jean-Guy, il n'y a pas eu d'exposition. Ceux qui le désirent peuvent effectuer un don en son nom à la Société canadienne du cancer à l'adresse suivante: 489, St-Cyrille o., Québec (Québec) G1S 1S2.

IN MEMORIAM

Mme Lise Côté
Déjà un an s'est écoulé depuis ton départ. Tu nous manques beaucoup car tu donnais beaucoup de toi-même. Nous nous souvenons de merveilleux souvenirs et tes conseils ont fait de nous des êtres meilleurs. Tes sœurs, tes frères, ton époux René et tes enfants Lucie et Daniel pensent à toi et t'aiment beaucoup.

NECROLOGIE



KAI LEUNG
A Montréal, le 31 mai 1992, est décédé Kai Leung, à l'âge de 73 ans. Il sera exposé aujourd'hui de 10 h à 13 h à l'Institut de Kung-Fu Kai Leung, 680, rue Ste-Catherine Ouest. 2ième étage, Montréal. Cérémonie chinoise et enterrement à 13 h au même endroit.

1er ANNIVERSAIRE



LALONDE Gabrielle
Petite Maman d'Amour! Le temps est mon pire ennemi, il m'enlève ceux que j'aime me laissant de plus en plus seul avec tous ces tendres souvenirs; mais, à l'idée que tu as retrouvé papa, je suis heureux pour toi. Et quand à mon tour je quitterai le monde physique, je sais que vous serez là tous les deux pour me tendre la main. A bientôt, Pierrot

TACHE, Gilberte (Gil)
A l'Hôpital du Sacre-Coeur, le 24 mai 1992, à l'âge de 74 ans et 11 mois, est décédée Mme Gilberte (Gil) Breton, épouse de feu Leo Tache, mère de Michelle (Daniel Decario), Nicole (Gilles Legault), Alain (Meunier), Claudette (Lo Ann Meunier), Jurgén (Lorenzen). Elle laisse également onze petits-enfants, sept arrière-petits-enfants, ses sœurs Madeleine Paquet et Pierrette Breton ainsi que plusieurs neveux, nièces et amis. A sa demande, une messe aura lieu, en présence des cendres, samedi le 6 juin 1992 à 11 h, à la chapelle St-Bernard, Mont-Tremblant. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Des dons à la Fondation des maladies du cœur seraient appréciés, 4901 St-Joseph, St-Vincent-de-Paul, Direction: **Urgel Bourgie Ltée**.

THIBAUT, J. Raoul
Au CHRD de Joliette, le 1er juin 1992, à l'âge de 76 ans, est décédé M. J. Raoul Thibault, époux en premières noces de feu Clémentine Stampler et en secondes noces de Denise Joly Giguère, demeurant à St-Gabriel. Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil ses enfants: M. Mme Helmut Lange (Lise), M. Pierre Thibault (Stella Filion), M. Gilles Thibault (Suzanne Stren), plusieurs petits-enfants et autres parents et amis. La dépouille mortelle sera exposée le jeudi 4 juin, à 14 heures, au salon: **Yves Poirier Inc.**, 65, Beauséjour, Ville St-Gabriel. Les funérailles auront lieu le samedi 6 juin, à 14 heures, en l'église St-Gabriel. Inhumation au cimetière de St-Gabriel. Directeur funéraire: **Roland Marselle**, Ville St-Gabriel.

WELCH, Robert J.
A l'Hôpital Santa Cabrini, le 31 mai 1992, à l'âge de 65 ans, est décédé Robert J. Welch. Il laisse dans le deuil son épouse Jeannine Morin, ses enfants: Robert Welch (Evelina Mendez), Linda Welch (Eric Thaler), ses petits-enfants: Melanie Welch, Jessica Welch, Layla Welch, Sarah Welch, ses sœurs: Marie Welch, Catherine Welch, Rita Welch, son neveu John Vaillancourt. Un service religieux aura lieu, le mercredi 3 juin, à 11 heures a.m., en l'église Notre-Dame-du-Laus à Philipsburg. Ouverture du salon, mercredi jour des funérailles, à compter de 9h30. Direction funéraire: **Joseph Dion & Fils Inc.**, 215, rue Rivière Bedford.

WELCH, Robert J.
A l'Hôpital Santa Cabrini, le 31 mai 1992, à l'âge de 65 ans, est décédé Robert J. Welch. Il laisse dans le deuil son épouse Jeannine Morin, ses enfants: Robert Welch (Evelina Mendez), Linda Welch (Eric Thaler), ses petits-enfants: Melanie Welch, Jessica Welch, Layla Welch, Sarah Welch, ses sœurs: Marie Welch, Catherine Welch, Rita Welch, son neveu John Vaillancourt. Un service religieux aura lieu, le mercredi 3 juin, à 11 heures a.m., en l'église Notre-Dame-du-Laus à Philipsburg. Ouverture du salon, mercredi jour des funérailles, à compter de 9h30. Direction funéraire: **Joseph Dion & Fils Inc.**, 215, rue Rivière Bedford.

WELCH, Robert J.
A l'Hôpital Santa Cabrini, le 31 mai 1992, à l'âge de 65 ans, est décédé Robert J. Welch. Il laisse dans le deuil son épouse Jeannine Morin, ses enfants: Robert Welch (Evelina Mendez), Linda Welch (Eric Thaler), ses petits-enfants: Melanie Welch, Jessica Welch, Layla Welch, Sarah Welch, ses sœurs: Marie Welch, Catherine Welch, Rita Welch, son neveu John Vaillancourt. Un service religieux aura lieu, le mercredi 3 juin, à 11 heures a.m., en l'église Notre-Dame-du-Laus à Philipsburg. Ouverture du salon, mercredi jour des funérailles, à compter de 9h30. Direction funéraire: **Joseph Dion & Fils Inc.**, 215, rue Rivière Bedford.

IN MEMORIAM

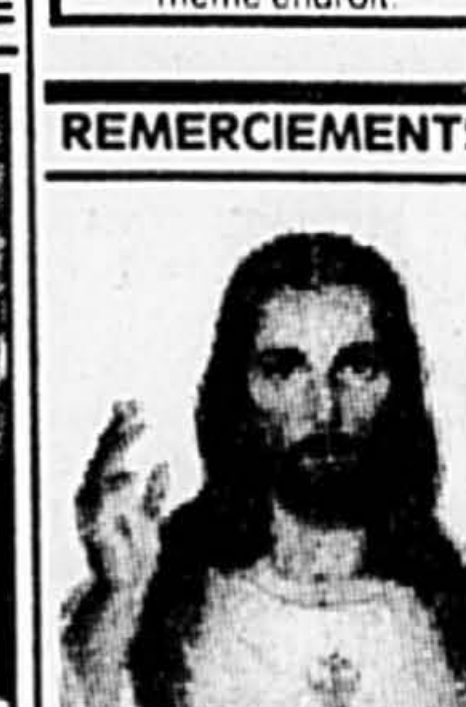
Mme Lise Côté
Déjà un an s'est écoulé depuis ton départ. Tu nous manques beaucoup car tu donnais beaucoup de toi-même. Nous nous souvenons de merveilleux souvenirs et tes conseils ont fait de nous des êtres meilleurs. Tes sœurs, tes frères, ton époux René et tes enfants Lucie et Daniel pensent à toi et t'aiment beaucoup.

NECROLOGIE



KAI LEUNG
A Montréal, le 31 mai 1992, est décédé Kai Leung, à l'âge de 73 ans. Il sera exposé aujourd'hui de 10 h à 13 h à l'Institut de Kung-Fu Kai Leung, 680, rue Ste-Catherine Ouest. 2ième étage, Montréal. Cérémonie chinoise et enterrement à 13 h au même endroit.

1er ANNIVERSAIRE



LALONDE Gabrielle
Petite Maman d'Amour! Le temps est mon pire ennemi, il m'enlève ceux que j'aime me laissant de plus en plus seul avec tous ces tendres souvenirs; mais, à l'idée que tu as retrouvé papa, je suis heureux pour toi. Et quand à mon tour je quitterai le monde physique, je sais que vous serez là tous les deux pour me tendre la main. A bientôt, Pierrot

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

JOLIETTE
VILLE DE JOLIETTE
AVIS PUBLIC
VENTE PAR SOUMISSIONS PUBLIQUES
HOTEL DE VILLE DE JOLIETTE

La Ville de Joliette offre en vente par soumissions publiques l'immeuble portant le numéro civique 614, boulevard Manseau, à Joliette, lequel est connu comme «Hotel de ville». L'immeuble sur lequel porte l'offre de vente est décrits comme suit:
«Un immeuble situé en la Ville de Joliette, connu et désigné comme étant les lots CENT CINQUANTE-TROIS, CENT CINQUANTE-QUATRE et CENT QUATRE-VINGT-DEUX (153, 154 et 192), aux plans et livre de renvoi officiels du cadastre de la Ville de Joliette, division d'enregistrement de Joliette, avec toutes les charges, contraintes et dépendances, portant le numéro civique 614, boulevard Manseau à Joliette»
La vente sera consentie avec garantie légale, sauf en ce qui a trait à une partie du lot CENT CINQUANTE-QUATRE (Prie 154) comprise dans les bornes suivantes, savoir: au sud-est par le lot 191 ou elle mesure environ quatre-vingt-quatre pieds (94 pi) au nord-est par le lot 194-1 ou elle mesure environ quatre-vingt-quatre pieds (94 pi) au sud-ouest par le lot 192 ou elle mesure environ cinquante-quatre pieds (54 pi) au nord-ouest par le residu dudit lot 154.
En ce qui concerne la partie du lot 154 précédemment mentionnée, la vente se résulera aux droits, titres et intérêts auxquels pourrait prétendre la Ville de Joliette.

L'offre d'achat devra être accompagnée d'un chèque visé ou d'une lettre de crédit irrévocable tant à l'ordre de la Ville de Joliette, représentant 10% du prix offert.
Par ailleurs, l'offrant-acheteur devra s'engager à verser au vendeur, lors de l'acceptation de l'offre d'achat, une somme additionnelle ou lettre de crédit irrévocable représentant 10% du prix de vente. La somme, représentant 10% du prix d'achat accompagnant l'offre de vente ne sera pas remboursable à l'offrant-acheteur s'il retire son offre avant adjudication par la Ville de Joliette.
En outre, la somme représentant 10% du prix de vente devant être versée à la Ville de Joliette lors de l'adjudication ne sera pas plus remboursable advenant le défaut par l'offrant-acheteur de signer l'acte de vente à intervenir.

Par ailleurs, advenant la signature d'un acte de vente, les sommes ainsi versées à titre de garantie seront appliquées sur le prix de vente total, le solde étant payable lors de la prise de possession de l'immeuble, laquelle interviendra le 31 décembre 1993.
L'offre de la Ville de Joliette est conditionnelle à ce qu'un règlement d'emprunt lui permettant de réalocuer ses bureaux soit en vigueur le ou avant le 16 octobre 1992.
Toutefois, dans le cas où la fin de la période d'accessibilité au registre qui sera tenu sur le règlement d'emprunt précédemment mentionné, le nombre de demandes de la tenue d'un référendum atteint celui fixé par l'article 5-3.4 de la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités (L.R.Q., chapitre E-2.2), il sera loisible à la Ville de Joliette de retirer son règlement et de ne pas le soumettre à un référendum.

Dans le cas où:
1. la Ville de Joliette déciderait de ne pas tenir de référendum et de retirer son règlement d'emprunt; ou
2. tenant un référendum sur son règlement d'emprunt et que celui-ci soit désapprouvé par les personnes habilitées à voter; ou
3. le règlement d'emprunt n'étant pas approuvé par le Ministre des Affaires municipales.
L'offre d'achat desdits nulle et non avenue et les sommes versées par l'offrant-acheteur lui seraient alors remboursées sans autre recours de part et d'autre.

Toute offre d'achat, pour être valide, devra être reçue au bureau du Greffier de la Ville de Joliette, 614, boulevard Manseau, à Joliette, le ou avant le 15 juin 1992, à 16 h.
La Ville de Joliette ne s'engage pas à retourner la plus haute, ni aucune des soumissions qui lui seront faites.
Donnée à Joliette, ce 3 juin 1992
Mme SERGE QUENNEVILLE
Greffier

Construction de Défense Canada
Défense Canada
INVITATION À PRÉSENTER UNE DÉCLARATION COMME FABRICANT / ENTREPRENEUR EN BATIMENTS PRÉFABRIQUES AUX FINS DE PRÉSELECTION EN VUE DE LA FOURNITURE ET DU MONTAGE DE MODULES PRÉFABRIQUES DEVANT SERVIR DE DORTOIRS ET SALLES DE LAVABOS POUR UN CAMP DE CADETS À LA BFC VALCARTIER (QUÉBEC)
Construction de Défense Canada (CDC) a l'intention de conclure un marché avec un entrepreneur principal en vue de la construction de dortoirs et de salles de lavabos modulaires, préfabriqués à charpente de bois pour un camp de cadets situé à la BFC Valcartier (Québec).
Il est prévu d'accorder le contrat en septembre 1992. Les travaux se réaliseront en deux étapes. La phase «A» devra être terminée au plus tard le 1er mai 1993. La phase «B» devra être terminée au plus tard le 1er mai 1994.
Les entreprises intéressées qui ont l'expérience de la construction d'ouvrages préfabriqués dont la valeur minimale de chacun excède 3 000 000 \$ sont invitées à présenter des propositions aux fins de présélection de leurs qualifications, en utilisant pour ce faire les formulaires de déclaration fournis par Construction de Défense Canada. Les responsables de CDC évalueront les propositions afin de déterminer les entreprises qui possèdent les compétences techniques spécialisées indispensables à la réalisation du projet.
On peut obtenir les formulaires de déclaration en s'adressant à la Section des appels d'offres, Construction de Défense Canada, Edifice Sir Charles Tupper, 3e étage, Aile A, promenade Riverside, Ottawa (Ontario) K1A 0K3. Téléphone (613) 998-9549. Télécopieur: (613) 998-1061.
Pour être pris en considération, les formulaires de déclaration dûment remplis et envoyés au gestionnaire, Section des marchés de construction, doivent parvenir à l'adresse susmentionnée au plus tard à 15 heures le 18 juin 1992.

Construction de Défense Canada
Défense Canada
INVITATION À PRÉSENTER UNE DÉCLARATION COMME FABRICANT / ENTREPRENEUR EN BATIMENTS PRÉFABRIQUES AUX FINS DE PRÉSELECTION EN VUE DE LA FOURNITURE ET DU MONTAGE DE MODULES PRÉFABRIQUES DEVANT SERVIR DE DORTOIRS ET SALLES DE LAVABOS POUR UN CAMP DE CADETS À LA BFC VALCARTIER (QUÉBEC)
Construction de Défense Canada (CDC) a l'intention de conclure un marché avec un entrepreneur principal en vue de la construction de dortoirs et de salles de lavabos modulaires, préfabriqués à charpente de bois pour un camp de cadets situé à la BFC Valcartier (Québec).
Il est prévu d'accorder le contrat en septembre 1992. Les travaux se réaliseront en deux étapes. La phase «A» devra être terminée au plus tard le 1er mai 1993. La phase «B» devra être terminée au plus tard le 1er mai 1994.
Les entreprises intéressées qui ont l'expérience de la construction d'ouvrages préfabriqués dont la valeur minimale de chacun excède 3 000 000 \$ sont invitées à présenter des propositions aux fins de présélection de leurs qualifications, en utilisant pour ce faire les formulaires de déclaration fournis par Construction de Défense Canada. Les responsables de CDC évalueront les propositions afin de déterminer les entreprises qui possèdent les compétences techniques spécialisées indispensables à la réalisation du projet.
On peut obtenir les formulaires de déclaration en s'adressant à la Section des appels d'offres, Construction de Défense Canada, Edifice Sir Charles Tupper, 3e étage, Aile A, promenade Riverside, Ottawa (Ontario) K1A 0K3. Téléphone (613) 998-9549. Télécopieur: (613) 998-1061.
Pour être pris en considération, les formulaires de déclaration dûment remplis et envoyés au gestionnaire, Section des marchés de construction, doivent parvenir à l'adresse susmentionnée au plus tard à 15 heures le 18 juin 1992.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

AVIS PUBLIC

Projet de réhabilitation des évacuateurs de crue de l'Isle-Maligne (RBI), Alma, Lac Saint-Jean.

Avis est donné au public qu'il lui est loisible de consulter le dossier afférent au projet susmentionné qui comprend notamment une étude d'impact sur l'environnement préparée en vertu de la section IV.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2).

Cette étude d'impact sur l'environnement a été présentée au ministre de l'Environnement qui la rendra publique le 5 juin 1992 et la mettra à la disposition du public pour fins de consultation.

Ce dossier est notamment disponible pour consultation par le public, aux heures habituelles d'ouverture, dans les centres de consultation suivants, où on peut y obtenir la liste des lots touchés par le projet:

Dans le secteur du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Alma
Bibliothèque municipale
Ville d'Alma
50, St-Joseph sud
Alma (Québec)
Tél.: (418) 668-3339

Dans le secteur de Québec

Québec
Bureau d'audiences
publiques sur l'environnement
12, rue Ste-Anne
1er étage
Québec (Québec)
Tél.: (418) 643-7447

Dans le secteur de Montréal

Montréal
Bureau d'audiences
publiques sur l'environnement
Bureau 3860
5199, rue Sherbrooke est
Montréal (Québec)
Tél.: (514) 873-7790

D'ici le 20 juillet 1992, toute personne, groupe ou municipalité peut demander par écrit, au ministre de l'Environnement, la tenue d'une audience publique relativement à ce projet.

Le 30 mai 1992

Cet avis est publié par la Société d'électrolyse et de chimie Alcan Limitée (Sécal), conformément au Règlement sur l'évaluation des impacts sur l'environnement (R.R.Q., c. Q-2, r.9) adopté en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2).



APPELS D'OFFRES

Projet # 2589: Micro-ordinateurs
Projet # 2590: Accessoire: de
réseau informatique

Des soumissions scellées dans des enveloppes portant le numéro des projets mentionnés ci-haut et adressées au collège Lionel-Groulx, service des approvisionnements, 100, rue Duquet, Ste-Thérèse (Québec) J7E 3G6, seront reçues jusqu'à 10 h le mardi 23 juin 1992 pour être ouvertes publiquement le même jour à la même heure.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules de soumission faisant partie des documents d'appel d'offres.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé ou d'un cautionnement de soumission émis par une compagnie d'assurance d'un montant égal à 10% de la valeur de la soumission.

Le collège Lionel-Groulx ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune obligation quelconque et aucuns frais d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

Yvon Crevier, directeur
Ressources matérielles

AVIS

Avis est par les présentes donné conformément à l'article 1571d du Code civil, qu'un acte de transfert et cession de toutes les créances présentes ou futures de Industries Hydrophilic International Ltd., ayant sa principale place d'affaires à Blainville (Québec), en faveur de la Banque Nationale du Canada en date du 31 janvier 1990 a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Terrebonne le 12 février 1990 sous le numéro 900088.

Ste-Thérèse, le 27 mai 1992
BANQUE NATIONALE DU CANADA

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC

AVIS DE QUALITÉ

Le Curateur public donne avis, conformément à l'article 32 de la Loi sur le Curateur public, qu'il est curateur d'office aux successions vacantes ou administrateur provisoire des biens délaissés ci-dessous:

1° Biens trouvés sur le cadavre d'un inconnu ou sur un cadavre non réclamés:

NOM	DOMICILE	DATE DU DÉCÈS
BUZALSKI, Jan	697, Notre-Dame, Repentigny	1992-03-02
GUIONNET, Marthe	5583, Basile-Patenaude #3A, Mtl	1992-03-03
SMITH, Marlene	6875, boul. Lasalle, Verdun	1992-03-20
ST-JEAN, Lorenzo	4251, Delorimier #15, Montréal	1992-03-24

2° Biens situés au Québec dont les propriétaires, les ayants cause ou les héritiers ou successibles sont inconnus ou introuvables:

NOM	DOMICILE	DATE DU DÉCÈS
BAILLARGEON, Roland	970, Robin #803, Montréal	1992-03-19
FORGET, Ernest	2059, Floria #3, Montréal	1992-03-06
FRADETTE, Marcel	397A, Gifford, Montréal	1992-04-01
GARNEAU, Alphonse	Inconnue	Inconnue
GRAVEL, Marguerite	210, Salaberry sud, Châteauguay	1991-06-03
LAROCQUE, Alice	Inconnue	Inconnue
MARTEL, Léopold	92, Principale nord, L'Annonciation	1992-01-15
MERCIER, Fernande	Inconnue	Inconnue
PELLETIER, Vital	Inconnue	Inconnue
PRÉVOST, Roméo	110, Du Collège, St-Remi	1991-04-11
SNOOK, William Henry	650, chemin Chambly, Longueuil	1992-04-08
ST-PIERRE, Charles	675, Quinn, Longueuil	1989-01-15
TOWLER, Francis R.	Inconnue	1959
TURCOTTE, Aldea	Inconnue	Inconnue
VEZINA, Louis Norbert	Trois-Rivières	1939-05-14
WILLIAMS, Eileen W.	39, Roy, Thunder Bay, Ontario	1988-04-17

4° Sommes d'argent destinées au paiement des intérêts et au remboursement des obligations lorsque ces sommes ne sont pas réclamées depuis plus de 3 ans qui suivent leur échéance:

Ville de Chambly	Ville de Princeville
Municipalité de Fleurimont	Ville de Québec
Ville de Latéridie	Corporation municipale Village de Robertsonville
Village de Mont-Rolland	Corporation municipale St-Edouard-de-Frampton
Municipalité d'Omeriville	

5° Biens délaissés par une personne morale dissoute:

NOM	NOM
Jean Julien Fortin et Cie Ltée	82514 Canada Ltd.
Abba Development Inc.	Gestion Y. Ducharme Inc.
Cantin & McLean Inc.	Les Immeubles Gemo Inc.
Laurentide Acceptance Corporation	Les Entreprises Bouvy Inc.
La Maison du Camion Inc.	

6° Successions vacantes:

NOM	DOMICILE	DATE DU DÉCÈS
ARPIN, Jean	5003, Notre-Dame, Chomedey, Laval	1991-12-03
ALMONT, Pierre	Montréal	1991-09-06
BLAIS, Georges	Cowansville	1991-03-14
CHALIFOUR, Jean-Guy	5410, 13e Avenue #205, Montréal	1991-11-30
CHOUMARD, Denis	1658, rue du Sommet, Mont-Rolland	1989-11-03
CHOUDEAU, René	2985, Choquette #7, St-Hyacinthe	1991-06-01
DUIGNEAULT, Christian	48A, rue Plamondon, Drummondville	1991-08-16
FLORÉ, Florette	70, rue Notre-Dame, Oka	1991-03-21
FORTIN, Pauline	17175, Des Acadiciens, St-Gregoire	1991-12-06
GERMAIN, Roger	St-Hyacinthe	1991-12-08
GRISÉ, Gilles	210, rue Dorion, Drummondville	1991-02-02
HALLÉ, Nelson	324, rue Granier, Pointe-Label	1990-11-11
LABERGE, Guy	29, rue de Richmond, Gatineau	1990-11-26
LAFONTINE, Charles E.	4215, Bélanger E., #4, Montréal	1992-01-09
LAGANIERE, André	5859, rue Bossuet, Montréal	1992-01-08
LANTHIER, Raymond	93, 26e av. nord, Bois-des-Filion	1991-12-30
LAROCQUE, Eva	17, rue de l'Eglise, Ste-Rita	1991-12-15
LAURIN, Anna	111, rue Sicard #3, Ste-Thérèse	1991-07-17
MARENGER, Gerald	148A, rue St-Vincent, Ste-Agathe	1991-12-05
MENARD, Gerarda	9167, boul. Gouin #619, Montréal	1991-11-15
PARE, Jocelyn	1726, Roosevelt #2, Saint-Hubert	1991-11-03
ROULLARD, Pierre	11055, 2e Avenue, St-Georges E.	1991-02-24
TAPP, Elias	947, 7e Avenue #4, Lachine	1991-10-26
THIBAUT, Gisele	10540, Armand-Laberge #5, Mtl-Nord	1992-03-06
THIBAUT, Jocelyn	2661, route 343, St-Gerard-Majella	1990-05-09

Le Curateur public remettra sauf exception des successions vacantes, les biens revenus produits depuis le début de son administration provisoire au propriétaire aux héritiers qui se manifestent dans les dix ans du début de sa gestion.

Pour toute information, veuillez communiquer à l'adresse ci-dessous.
LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC
Direction des Biens Délaissés
600, boul. René-Lévesque O., bureau 500
Montréal (Québec)
H3B 4W9

Demande de soumissions publiques

1636-05-92

Fourniture de montres-bracelets (mouvement au quartz).

Documents disponibles

STCUM - Service de l'approvisionnement, édifice administratif, 8845, boul. Saint-Laurent, rez-de-chaussée (réception), Montréal, à compter du mercredi, 3 juin 1992 de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.
(Information générale : Tél : (514) 280-4903)

Prix

25.00 \$ (non remboursable) pour chaque exemplaire, en argent comptant, chèque visé ou mandat payable à la STCUM.

Ouverture des soumissions

Siège social de la STCUM, à l'attention du secrétaire et directeur du Contentieux, 159 rue Saint-Antoine ouest, 9e étage (réception), Montréal, le lundi 22 juin 1992 à 15h00.

Garantie de soumission

Chèque visé de cinq pour cent (5%) du montant de la soumission.

Note

Les soumissions (l'original et deux (2) copies) doivent être présentées sur les formulaires spécialement préparés à cet effet et contenues dans les enveloppes fournies à cette fin et accompagnées de la garantie de soumission ci-haut mentionnée. La STCUM ne s'engage à accepter, ni la plus favorable, ni aucune des soumissions et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires.

Daniel Robert, avocat.

le secrétaire et directeur du Contentieux.



Port de Montréal Port of Montreal

AVIS AUX ENTREPRENEURS
APPEL D'OFFRES N° 22872

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription: «SOUSSION POUR L'ENTRETIEN ET LA SURVEILLANCE DU SYSTÈME CVAC, ÉDIFICE DU PORT DE MONTRÉAL, CITÉ DU HAVRE» (les travaux consistent à faire l'entretien préventif et correctif complet et la surveillance des opérations des systèmes CVAC de l'édifice du port de Montréal à la Cité du Havre ainsi que la surveillance périodique des chaudières et refroidisseurs et un service d'urgence complet), seront reçues aux bureaux du Port de Montréal, Édifice du port de Montréal, aile no 1, Cité du Havre, Montréal, Québec, H3C 3R5, jusqu'à 10 heures, heure locale jeudi, le 18 juin 1992, alors que les soumissions reçues seront ouvertes en public.

Les soumissions reçues après l'heure indiquée ci-dessus ne seront pas considérées.

On peut se procurer à compter du mercredi 3 juin 1992, le cahier des charges, les formules de soumission et l'enveloppe préadressée en s'adressant à la réception, rez-de-chaussée, Édifice du Port de Montréal, aile no 1, Cité du Havre, Montréal, Québec contre un dépôt non remboursable de soixante-quinze dollars (75 \$), T.P.S. incluse, sous forme d'argent comptant, de chèque visé ou mandat-poste émis à l'ordre du Port de Montréal.

Un cautionnement de soumission devra accompagner la soumission, tel que stipulé dans le cahier des charges, sinon celle-ci ne sera pas considérée. Si désiré, on pourra examiner les documents de soumission avant de se les procurer.

Une visite du chantier et réunion d'information auront lieu le mardi 9 juin 1992 à 13 h 30 à la salle de conférence de l'ingénierie, Édifice du port de Montréal, aile no 1, 3e étage, Cité du Havre.

Le port de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Dominic J. Taddeo
Président-directeur général
Port de Montréal
Montréal, mars 1992

LA COMMISSION SCOLAIRE D'IBERVILLE

600, 4ème RUE, IBERVILLE, QC J2X 3N2 TEL: 347-3744

AVIS PUBLIC
APPEL D'OFFRES

PROPRIÉTAIRE: Commission scolaire d'Iberville
600, 4e Rue
Iberville, Québec
J2X 3N2
Téléphone: (514) 347-3744

PROJET: Services professionnels de vérification externe

OBTENTION DES DOCUMENTS:

A compter du 3 juin 1992 à la réception de la Commission scolaire d'Iberville (600, 4e Rue, Iberville).

RÉCEPTION ET OUVERTURE DES SOUMISSIONS:

Le mardi 23 juin 1992 à 11 heures au bureau de la Commission scolaire d'Iberville.

Cet appel d'offres représente un abrégé du texte d'appel d'offres officiel inclus aux documents remis aux soumissionnaires.

La Commission scolaire d'Iberville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Donnée à Iberville, ce 3e jour de juin 1992.

Le Secrétaire général

Pierre Prévost

CORPORATION D'HEBERGEMENT DU QUÉBEC

APPEL D'OFFRES

C.H. GATINEAU MEMORIAL
WAKEFIELD
PROJET NO 07105 01
APPEL D'OFFRES PUBLIC
POUR LE CHOIX DES PROFESSIONNELS

Le ministère de la Santé et des Services sociaux, par l'entremise de la Corporation d'hébergement du Québec, projette les travaux de construction (relocalisation) du Centre hospitalier Gatineau Memorial, Les Collines-de-l'Outaouais.

La Corporation d'hébergement du Québec, en collaboration avec la corporation du Centre hospitalier Gatineau Memorial, procède à un appel d'offres de services professionnels par spécialité. Les firmes choisies se verront mandatées pour rendre les services professionnels jusqu'aux plans et devis préliminaires avec la présentation d'un coût estimé des travaux et d'un échéancier.

Les professionnels doivent présenter leur candidature pour les spécialités suivantes:

- architecture
- mécanique-électricité
- structure de bâtiments
- planification et contrôle de projets

Si la firme compte plus de cent (100) employés et que le contrat à adjudger est de 100 000\$ et plus, la firme devra être détentrice d'une attestation émise par le ministère des Approvisionnements et Services, à l'effet qu'elle s'engage à implanter un programme d'accès à l'égalité conforme à la Charte des droits et libertés de la personne, si un contrat lui est adjugé.

De plus, la firme devra se conformer aux exigences contenues dans le document intitulé «Instructions à respecter pour la présentation d'offres de services», lequel est fourni avec les documents d'appel d'offres, notamment en ce qui concerne les critères d'admissibilité, les exclusions, la constitution des firmes et la non-conformité des offres.

Le choix des firmes sera fait d'après les recommandations d'un comité de sélection, selon les critères d'évaluation préétablis.

Ne sont admises à présenter une offre de services que les firmes ayant leur principale place d'affaires au Québec.

Les documents nécessaires à la présentation des candidatures seront disponibles à partir du 10 juin 1992 aux endroits suivants:

au 2050, boul. Saint-Cyrille Ouest, 6e étage
Sainte-Foy (Québec) G1V 2K8
Tél.: (418) 646-7999

ou

au 3700, rue Berri, 6e étage
Montréal (Québec) H2L 4G9
Tél.: (514) 873-4344

Les candidatures devront être remises avant 16 h, heure locale du lieu de la remise, le 30 juin 1992, à la Corporation d'hébergement du Québec à l'attention du secrétaire des comités de sélection, à l'endroit ci-dessous désigné, soit:

au 2050, boul. Saint-Cyrille Ouest, 6e étage
Sainte-Foy (Québec) G1V 2K8

La Corporation d'hébergement du Québec n'est tenue d'accepter aucune des candidatures reçues.

MARC PARADIS, ing.
DIRECTEUR GÉNÉRAL

Québec



Conseil scolaire de l'île de Montréal

500, boulevard Crémazie Est, Montréal (Québec) H2P 1E7
Téléphone (514) 384-1830 Télécopieur: (514) 384-2139

APPELS D'OFFRES

COMITÉS DES ACHATS
SYSTÈME D'ACHATS COOPÉRATIF

Appel d'offres no.

92-CA-16

92-CA-17

92-CA-18

Description sommaire

Équipements de laboratoire de physique

Équipements de laboratoire de chimie

Produits de consommation courante en chimie et physique

Le Comité des achats du Conseil scolaire de l'île de Montréal, regroupant le Conseil scolaire et des commissions scolaires du territoire, recevra jusqu'à 9 h 30, le jeudi 18 juin 1992, aux bureaux du Conseil scolaire, 500, boulevard Crémazie Est, Montréal (Québec), des soumissions dans des enveloppes scellées en réponse aux appels d'offres énumérés ci-dessus.

Les personnes intéressées à soumissionner pourront se procurer les documents relatifs aux appels d'offres à compter de 9 heures, le mercredi 3 juin 1992, au bureau 237 du Conseil scolaire sis au 500, boulevard Crémazie Est, Montréal (Québec).

Le Conseil scolaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou toute autre soumission reçue et se réserve le droit d'accepter une soumission en tout ou en partie.

Le Directeur général
Raynald Plante

LA COMMISSION SCOLAIRE D'IBERVILLE

600, 4ème RUE, IBERVILLE, QC J2X 3N2 TEL: 347-3744

AVIS PUBLIC
APPEL D'OFFRES

PROPRIÉTAIRE: Commission scolaire d'Iberville
600, 4e Rue
Iberville, Québec
J2X 3N2
Téléphone: (514) 347-3744

PROJET: Services professionnels de vérification externe

OBTENTION DES DOCUMENTS:

A compter du 3 juin 1992 à la réception de la Commission scolaire d'Iberville (600, 4e Rue, Iberville).

RÉCEPTION ET OUVERTURE DES SOUMISSIONS:

Le mardi 23 juin 1992 à 11 heures au bureau de la Commission scolaire d'Iberville.

Cet appel d'offres représente un abrégé du texte d'appel d'offres officiel inclus aux documents remis aux soumissionnaires.

La Commission scolaire d'Iberville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Donnée à Iberville, ce 3e jour de juin 1992.

Le Secrétaire général

Pierre Prévost

Lachine



PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE LACHINE

SERVICE DES ACHATS ET DU GÉNIE

APPEL D'OFFRES

PROJET EL-92-01 — ÉCLAIRAGE DE RUES
ET MODIFICATIONS ÉLECTRIQUES

Soumission no 92-14

Des soumissions cachetées, marquées «Projet EL-92-01 — Éclairage de rues et modifications électriques» et adressées à M. Paul Roy, ing., Directeur du Service des Achats et du Génie, seront reçues au bureau du soussigné à l'Hôtel de Ville, 1800, boul. St-Joseph, Lachine (Québec) H8S 2N4, jusqu'à 12 h (midi), H.A.E., le mardi 16 juin 1992 et elles seront ouvertes immédiatement à cette même heure, dans la salle des délibérations du Conseil.

Les travaux mentionnés consistent à l'élaboration d'un réseau d'éclairage comprenant environ 42 lampadaires, 8 raccordements électriques résidentiels à modifier et travaux connexes.

Les soumissions doivent être accompagnées d'un dépôt minimum de dix pour cent (10%) de la valeur totale de la soumission, payable à la Ville de Lachine, sous forme de chèque visé ou de cautionnement de soumission.

Les documents de soumission préparés par la firme «Fortier Franklin Le-gault inc.» peuvent être obtenus moyennant un dépôt de cinquante dollars (50\$), NON REMBOURSABLE, à compter du jeudi 4 juin 1992, à l'adresse mentionnée ci-haut.

La Ville de Lachine ne s'engage pas à accepter la plus basse, ni aucune des soumissions.

LACHINE, le 28 mai 1992

Spectacles

CINEMA

ALIEN 3

Brossard (3): 19 h, 21 h 30, sam.: 14 h 15, 19 h, 21 h 30, dim.: 13 h 45, 16 h 30, 19 h, 21 h 30. Carrefour Laval (3): 19 h 05, 21 h 35, sam.: 13 h 30, 16 h 05, 19 h 05, 21 h 35. Cinéma Égyptien (1): Sam. et tous les soirs: 19 h, 21 h 30, dim.: 13 h 30, 16 h 15, 19 h, 21 h 30. Cinéma Langellier (6): 19 h 10, 21 h 30, sam.: 13 h, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 30, 21 h 45. Dernier spectacle ven.: sam.: 23 h 55. Cinéma Terrebonne (3): Sam., dim., mar.: 13 h, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 45. ven.: lun., merc., jeu.: 19 h 30, 21 h 45. Cinéma spectacle ven.: sam.: 23 h 55. Cinéma-Parc Châteauguay (3): 19 h 05, 21 h 35, sam.: 13 h 30, 16 h 15, 19 h 05, 21 h 35. Decarie (1): Sam. et tous les soirs: 19 h 15, 21 h 20, dim.: 13 h 35, 16 h, 19 h 15, 21 h 20. Faubourg Ste-Catherine (1): 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 20. Faubourg Ste-Catherine (2): 14 h, 16 h 30, 19 h 20, 21 h 40. Laval: 14 h, 16 h 30, 19 h 20, 21 h 40. Plaza Côte-des-Neiges (6): 19 h 15, 21 h 35, sam.: 13 h 30, 16 h 30, 19 h 15, 21 h 35. Pointe-Claire (1): 19 h 15, 21 h 40, sam.: 14 h 15, 16 h 40, 19 h 15, 21 h 40. Pointe-Claire (5): 19 h, 21 h 30, sam.: 13 h 40, 16 h 20, 19 h, 21 h 30.

L'AMOUR À LA CARTE

Eve: 11 h 19, 14 h 54, 18 h 29, 22 h 04.

L'ANGE DU RING

Cine-Parc St-Eustache (2): des 19 h.

ANTARCTICA (Imax, Vieux-Port de Montreal)

10 h 30, 11 h 30, 13 h 20, 14 h 15, 15 h 10, 16 h 05, 17 h, 19 h 30, 20 h 30, 12 h 25, et 18 h 30 (version anglaise). Les Rolling Stones: 21 h 30.

L'ARME FATALE 3

Laval: 15 h 45, 16 h 30, 19 h 10, 21 h 25. Cinéma Langellier (5): 19 h, 21 h 20, sam.: 13 h 15, 15 h 45, 19 h, 21 h 20. Dernier spectacle ven.: sam.: 23 h 40. Boite à films (2, St-Jean): Sam. et tous les soirs: 19 h, 21 h 30, dim.: 13 h, 15 h 30, 19 h, 21 h 30. Carrefour du Nord (St-Jerome): Pour horaire, 438-5944. Cinéma Joliette (1): Sam. et tous les soirs: 19 h, 21 h 30, dim.: 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 30. Cinéma Terrebonne (6): Sam., dim., mar.: 12 h 45, 15 h, 17 h 15, 19 h 30, 21 h 45. ven.: lun., merc., jeu.: 19 h, 21 h 20. Dernier spectacle ven.: 23 h 40. minuit. Cinéma-Parc Châteauguay (1): des 19 h. Joliette (1): des 19 h. Cine-Parc Laval (4): des 19 h. Laval 2000 (1): 19 h 20, 21 h 35, sam.: 14 h 20, 19 h 20, 21 h 35, dim.: 13 h 45, 16 h, 19 h 20, 21 h 35. Longueuil: 19 h, 21 h 30, sam.: 14 h, 19 h, 21 h 30, dim.: 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30. Plaza Repentigny: 19 h 10, 21 h 35, sam.: 12 h, 14 h 15, 16 h 40, 19 h 10, 21 h 35. St-Basile (1): 19 h 10, 21 h 25, sam.: 12 h, 14 h 15, 16 h 40, 19 h 10, 21 h 25.

ARRETE OU MA MERE VA TIRER

Châteauguay: Sam., dim., mar.: 13 h, 15 h, 17 h. Dernier spectacle ven.: sam.: 23 h 55. Cine-Parc Laval (3): des 19 h. Commodore (Cartierville): 19 h.

L'AS DES AS

Cine-Parc Joliette (2): des 19 h.

BASIC INSTINCT

Astre (4): 19 h, 21 h 25, sam.: 13 h 15, 16 h 10, 19 h, 21 h 25. Dernier spectacle ven.: sam.: 23 h 50. Carrefour Laval (4): 21 h, sam.: 16 h, 21 h. Cineplex Centre-Ville (6): 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30. Place Alexis Nihon (3): 13 h 30, 16 h 15, 19 h, 21 h 30. Plaza Côte-des-Neiges (4): 19 h 05, 21 h 30. Pointe-Claire (3): 19 h, 21 h 30. St-Basile (3): 19 h, sam.: 14 h, 19 h.

BASIC INSTINCT V.F.

Berri (3): 13 h 30, 16 h 15, 19 h 21 h 30. Capitot (St-Jean): Sam. et tous les soirs: 21 h 15, dim.: 15 h 15, 21 h 15. Châteauguay: 19 h, 21 h 30. Dernier spectacle ven.: sam.: 23 h 45. Cinéma Langellier (3): 19 h 05, 21 h 45, sam.: 13 h 15, 16 h, 19 h 05, 21 h 45. Cinéma Terrebonne (2): Sam., dim., mar.: 13 h 15, 15 h 45, 19 h, 21 h 30, ven.: lun., merc., jeu.: 19 h 30, 21 h 45. Cinéma spectacle ven.: minuit. Laval 2000 (2): 19 h, 21 h 25, sam.: 14 h 10, 19 h, 21 h 25, dim.: 13 h 55, 16 h 20, 19 h, 21 h 25. Longueuil (2): 19 h 05, 21 h 35, sam.: 14 h 10, 19 h 05, 21 h 25, dim.: 13 h 45, 16 h 15, 19 h 05, 21 h 35. Plaza Repentigny: 19 h, 21 h 35, sam.: 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 35. Rex (St-Jerome): Pour horaire, 438-0133. St-Basile: 19 h, sam.: 14 h, 19 h.

BEETHOVEN

Berri (5): 13 h 30, 15 h 15, 17 h. Cinéma Terrebonne (4): Sam., dim., mar.: 13 h, 15 h, 17 h; ven.: lun., merc., jeu.: 19 h. Cineplex Centre-Ville (5): 14 h, 16 h 05. Plaza Côte-des-Neiges (7): Sam., dim.: 13 h 30, 15 h 20, 17 h 15. Pointe-Claire (3): Sam., dim.: 13 h 30, 15 h 20, 17 h 10.

BEETHOVEN V.F.

Cine-Parc Laval (3): des 19 h. Omega Longueuil: 19 h, sam.: 13 h, 15 h, 19 h. Plaza Repentigny: Sam., dim.: 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20.

BEING AT HOME WITH CLAUDE

Cineplex Centre-Ville (7): 14 h 05, 16 h, 19 h 05, 21 h.

CASABLANCA

Loews (4): 12 h 20, 14 h 35, 16 h 50, 19 h 05, 21 h 20. CHEB Parisien: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

CITY OF JOY

Cinéma Égyptien (2): Sam. et tous les jours: 14 h, 19 h, 21 h 30, dim.: 13 h 55, 16 h 15, 19 h, 21 h 30; jeu.: 14 h, 21 h 30. Plaza Côte-des-Neiges (7): 19 h 10, 21 h 35.

COEUR DE TONNERRE

Cine-Parc Laval (2): des 19 h.

DEEP COVER

Astre (2): 19 h, 21 h 10, sam.: 13 h, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 45. Dernier spectacle ven.: sam.: 23 h 45. Place Alexis Nihon (2): 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 15. Plaza Côte-des-Neiges (2): 19 h, 21 h 15, sam.: 13 h 40, 16 h, 19 h, 21 h 15.

DESIRS INAVOUABLES DE JOSEPHINE

Eve: 9 h 50, 13 h 25, 17 h, 20 h 35.

ENCINO MAN

Centre Eaton (3): 12 h 55, 15 h 05, 17 h 15, 19 h 25, 21 h 35. Dorval (4): 19 h 15, 21 h 30, sam.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 15, 21 h 30. Du Parc (3): 19 h, 21 h, sam.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h. Greenfield (3): 19 h, 21 h 05; sam.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h 05. Laval: 19 h 10, 21 h 20; sam.: 13 h, 15 h, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 20. Dernier spectacle sam.: minuit. Palace (2): 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 25, 21 h 35. Dernier spectacle ven.: sam.: 23 h 50. Pointe-Claire: 19 h 10, 21 h 30; sam.: 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 30. Dernier spectacle sam.: 23 h 40. Versailles (4): 19 h 15, 21 h 25; sam.: 13 h, 15 h, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 25. Dernier spectacle sam.: 23 h 30.

EUROPA

Cineplex Centre-Ville (3): 14 h 15, 16 h 30, 19 h, 21 h 15.

EXPOSURE

Palace (4): 12 h 20, 14 h 35, 16 h 50, 19 h 05, 21 h 25.

FAR AND AWAY

Astre (3): 19 h, 21 h 40, sam.: 13 h, 16 h, 19 h, 21 h 40.

Carrefour Laval (6): 19 h, 21 h 40; sam.: 13 h 45, 16 h 20, 19 h, 21 h 40. Châteauguay: 19 h 21 h 35; sam.: 13 h, 15 h 45, 19 h, 21 h 35. Decarie (2): Sam. et tous les soirs: 19 h, 21 h 30, dim.: 13 h 30, 16 h 05, 19 h, 21 h 30. Place Alexis Nihon (1): 13 h 30, 16 h 15, 19 h, 21 h 40. Plaza Côte-des-Neiges (5): 19 h, 21 h 35; sam.: 13 h 30, 16 h 10, 19 h, 21 h 35. Pointe-Claire (4): 19 h, 21 h 40; sam.: 13 h 30, 16 h 15, 19 h, 21 h 40.

FELLATIONS, EJACULATIONS ET INTRO-MISSIONS

Eve: 12 h 11, 15 h 46, 19 h 21, 22 h 56.

FERNICULLY

Cineplex Centre-Ville (1): 14 h 05, 15 h 45, 17 h 20.

Plaza Côte-des-Neiges (4): sam., dim.: 13 h 35, 15 h 15, 17 h.

FREEJACK V.F.

Cine-Parc Joliette (1): des 19 h.

HIGHWAY 61

Cineplex Centre-Ville (5): 19 h, 21 h 15.

L'HOMME D'ENCIMO

Centre Eaton: 12 h 50, 15 h, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30. Châteauguay: 19 h 20, 21 h 30; sam., dim., mar.: 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30. Dernier spectacle ven.: sam.: 23 h 30. Cinéma Terrebonne (7): Sam., dim., mar.: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30. Dernier spectacle ven.: sam.: 23 h 30. Cinéma spectacle ven.: sam.: 23 h 30. Du Plateau: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10. Laval: 19 h 15, 21 h 25; sam.: 13 h, 15 h, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 25. Dernier spectacle sam.: minuit. Omega Longueuil: 19 h 20, 21 h 30; sam.: 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30. Plaza Repentigny: 19 h 25, 21 h 25; sam.: 13 h 25, 15 h 25, 17 h 25, 19 h 25, 21 h 25. St-Basile Versailles: 19 h 15, 21 h 25; sam.: 13 h, 15 h, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 25. Dernier spectacle sam.: 23 h 30.

HOWARD'S END

Faubourg Ste-Catherine (3): 14 h, 17 h, 20 h. Plaza Côte-des-Neiges (3): 20 h; sam.: 14 h, 17 h, 20 h. Pointe-Claire (2): 20 h; sam.: 14 h, 17 h, 20 h.

L'ILE DES PIRATES DISPARUS

Cine-Parc Châteauguay (2): des 19 h. Cine-Parc St-Eustache (4): des 19 h.

INDOCHINE

Laval: 18 h 10, 21 h 10, sam.: 12 h 10, 15 h

10, 18 h 10, 21 h 10. Parisien: 12 h, 15 h, 18 h, 21 h 05. Pointe-Claire: 18 h, 21 h 05; sam.: 12 h, 15 h, 18 h, 21 h 05.

J.F.K. V.F.

Du Plateau: 13 h, 16 h 30, 20 h.

KAFKA

Centre Eaton (5): 12 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05, 21 h 15.

KEEPER OF THE CITY

Palace (6): 12 h 50, 15 h, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20.

KUFFS V.F.

Commodore (Cartierville): des 19 h.

LA CITE DE LA JOIE

Boite à films (1, St-Jean): Sam. et tous les soirs: 19 h, 21 h 30, dim.: 13 h, 15 h 30, 19 h, 21 h 30. Brossard (1): 19 h, 21 h 30; sam.: 14 h, 19 h, 21 h 30; dim.: 13 h 35, 16 h 15, 19 h, 21 h 30. Carrefour Laval (2): 19 h, 21 h 30; sam.: 13 h 45, 16 h 15, 19 h, 21 h 30. Châteauguay: 19 h, 21 h 35; sam.: 13 h, 15 h 45, 19 h, 21 h 35. Dernier spectacle ven.: sam.: 23 h 55. Cinéma Langellier (4): 19 h, 21 h 40; sam.: 13 h 10, 15 h 40, 19 h, 21 h 40. Dernier spectacle ven.: sam.: minuit. Cinéma Terrebonne (1): Sam., dim., mar.: 13 h 10, 15 h 40, 19 h, 21 h 40; ven.: lun., merc., jeu.: 19 h, 21 h 40. Dernier spectacle ven.: minuit. Cine-Parc Laval (2): des 19 h. Complexe Desjardins (1): 13 h 30, 16 h 10, 19 h, 21 h 35. Plaza Repentigny: 19 h 10, 21 h 35; sam.: 13 h, 15 h 10, 19 h 10, 21 h 35. Rex (St-Jerome): Pour horaire, 438-0133. St-Basile (2): 19 h 10, 21 h 35; sam.: 14 h 25, 16 h 45, 19 h 10, 21 h 35.

LA MAIN OUI BERCE L'ENFANT

Cine-Parc St-Eustache (5): des 19 h.

LA POSTIERE

Berri (5): 19 h 15, 21 h 30.

LA VIEILLE QUI MARCHAIT DANS LA MER

Parisien: 12 h 50, 15 h, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30.

LE COBAYE

Cine-Parc Joliette (2): des 19 h. Laval: 19 h, 21 h 10; sam.: 12 h 20, 14 h 30, 16 h 45, 19 h, 21 h 10. Dernier spectacle ven.: 23 h 40. Omega (Longueuil): 19 h 20, 21 h 30; sam.: 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30. Versailles: 19 h 20, 21 h 30; sam.: 12 h 45, 15 h, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30. Dernier spectacle sam.: 23 h 40.

LE RETOUR DE HOWARDS END

Cinéma Langellier (2): 19 h 05, 21 h 45; sam.: 13 h 20, 16 h 10, 19 h 05, 21 h 45. Complexe Desjardins (2): 14 h, 17 h 15, 20 h 30. Cremazie: Sam. et tous les soirs: 20 h; dim.: 14 h, 17 h, 20 h.

LES AMANTS DU PONTNEUF

Parisien: 13 h, 15 h 45, 18 h 30, 21 h 10.

LES BLANCS NE SAVENT PAS SAUTER

Berri (2): 13 h 55, 16 h 20, 19 h, 21 h 15. Brossard (2): 19 h 05, 21 h 25; sam.: 14 h, 19 h 05, 21 h 25; dim.: 13 h 40, 16 h 15, 19 h 05, 21 h 25. Carrefour du Nord (St-Jerome): Pour horaire, 438-5944. Carrefour Laval (1): 19 h 10, 21 h 35; sam.: 13 h 35, 16 h, 19 h 10, 21 h 35. Cinéma Joliette (3): Sam. et tous les soirs: 19 h, 21 h 30; dim.: 13 h 30, 16 h 15, 19 h, 21 h 30. Cinéma Langellier (19 h 05; sam.: 13 h 10, 15 h 50, 18 h 45, 21 h 20. Dernier spectacle sam.: 23 h 40.

10, 21 h 20; ven.: lun., merc., jeu.: 19 h 05. Cine-Parc Odeon (1, Boucherville): des 19 h. Cine-Parc St-Eustache (3): des 19 h.

LES HOMMES BLANCS NE SAVENT PAS SAUTER

Berri (2): 13 h 55, 16 h 20, 19 h, 21 h 15. Brossard (1): 19 h 05, 21 h 25; sam.: 14 h, 19 h 05, 21 h 25; dim.: 13 h 40, 16 h 15, 19 h 05, 21 h 25. Carrefour du Nord (St-Jerome): Pour horaire, 438-5944. Carrefour Laval (1): 19 h 10, 21 h 35; sam.: 13 h 35, 16 h, 19 h 10, 21 h 35. Cinéma Joliette (3): Sam. et tous les soirs: 19 h, 21 h 30, dim.: 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 30. Cinéma Langellier (2): 19 h, 21 h 15; sam.: 13 h 05, 15 h 15, 17 h 25, 19 h 35, 21 h 55. Dernier spectacle ven.: sam.: minuit. Cinéma Terrebonne (8): Sam., dim., mar.: 13 h 05, 15 h 15, 17 h 25, 19 h 35, 21 h 55. Dernier spectacle ven.: sam.: minuit. Cinéma Terrebonne (1): Sam., dim., mar.: 13 h 05, 15 h 15, 17 h 25, 19 h 35, 21 h 55. ven.: lun., merc., jeu.: 19 h, 21 h 15. Dernier spectacle ven.: minuit. Cine-Parc St-Eustache (3): des 19 h.

LES MÉMOIRES DE L'HOMME INVISIBLE

Cine-Parc Châteauguay (1): des 19 h. Cine-Parc Laval (4): des 19 h. Cine-Parc Odeon (2, Boucherville): des 19 h.

LES SOMNAMBULES

Berri (4): 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Carrefour Laval (4): 19 h 05; sam.: 13 h 40, 19 h 05. Capitot (St-Jean): Sam. et tous les soirs: 19 h 15; dim.: 13 h 15, 19 h 15. Cinéma Joliette (2): Sam. et tous les soirs: 19 h, 21 h 30; dim.: 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 30. Cinéma Langellier (1): 21 h 20; sam.: 15 h 15, 19 h 30. Dernier spectacle ven.: 23 h 40. Cinéma Terrebonne (5): Sam., dim., mar.: 15 h 15, 19 h 30; ven.: lun., merc., jeu.: 21 h 20. Dernier spectacle ven.: sam.: 23 h 40. Cine-Parc St-Eustache (2): des 19 h. Omega (Longueuil): 21 h; sam.: 17 h, 21 h. Plaza Repentigny: 19 h 20, 21 h 20. St-Basile (3): 21 h 30; sam.: 16 h 30, 21 h 30.

LETHAL WEAPON 3

Astre (1): 19 h 10, 21 h 30; sam.: 13 h 15, 15 h 45, 19 h 10, 21 h 30. Dernier spectacle ven.: 23 h 45.

Centre Eaton: 12 h 35, 15 h 35, 18 h 30, 21 h 15. Cine-Parc Laval (4): 19 h 05; sam.: 13 h 40, 16 h 45, 19 h, 21 h 10. Dernier spectacle ven.: 23 h 40. Omega (Longueuil): 19 h 20, 21 h 30; sam.: 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30.

Versailles: 19 h 20, 21 h 30; sam.: 12 h 45, 15 h, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30. Dernier spectacle sam.: 23 h 40.

LE RETOUR DE HOWARDS END Cinéma Langellier (2): 19 h 05, 21 h 45; sam.: 13 h 20, 16 h 10, 19 h 05, 21 h 45. Complexe Desjardins (2): 14 h, 17 h 15, 20 h 30. Cremazie: Sam. et tous les soirs: 20 h; dim.: 14 h, 17 h, 20 h.

LES AMANTS DU PONTNEUF Parisien: 13 h, 15 h 45, 18 h 30, 21 h 10.

LES BLANCS NE SAVENT PAS SAUTER Berri (2): 13 h 55, 16 h 20, 19 h, 21 h 15. Brossard (2): 19 h 05, 21 h 25; sam.: 14 h, 19 h 05, 21 h 25; dim.: 13 h 40, 16 h 15, 19 h 05, 21 h 25. Carrefour du Nord (St-Jerome): Pour horaire, 438-5944.

Carrefour Laval (1): 19 h 10, 21 h 35; sam.: 13 h 35, 16 h, 19 h 10, 21 h 35. Cinéma Joliette (3): Sam. et tous les soirs: 19 h, 21 h 30; dim.: 13 h 30, 16 h 15, 19 h, 21 h 30. Cinéma Langellier (19 h 05; sam.: 13 h 10, 15 h 50, 18 h 45, 21 h 20. Dernier spectacle sam.: 23 h 40.

MEDITERRANEO

Palace (5): 13 h 35, 16 h 05, 18 h 35, 21 h 15.

MEMOIRS OF AN INVISIBLE MAN

Cine-Parc St-Eustache (1): des 19 h.

MON COUSIN VINNY

Cine-Parc Odeon (1, Boucherville): des 19 h. Cine-Parc St-Eustache (3): des 19 h.

OUTREMER

Cineplex Centre-Ville (9): 14 h 10, 16 h 10, 19 h 10, 21 h 10.

PASSED AWAY

Loews (5): 12 h 45, 15 h, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 25.

RAISE THE RED LANTERN

Cineplex Centre-Ville (4): 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.